

# Révision du PLU de Pont-Saint-Martin

**LA  
BOITE  
DE  
L'ESPACE**

URBANISTES ASSOCIÉS

Soirée-débat échanges sur le diagnostic  
31 mai 2023

# LE DEROULÉ DE LA SOIREE

Les enjeux et caractéristiques du diagnostic

Les échanges porteront  
sur les enjeux  
et le projet pour la commune,  
pas sur les demandes  
individuelles !

**Séance d'échanges :**  
**Pour vous, quelle vision de Pont Saint Martin  
dans dix ans ?**

Et maintenant, comment on agit ?  
Comment participer à la démarche.

# Un PLU, c'est quoi ?

Un outil de **gestion du droit des sols...**  
**... fondé par un projet de territoire**



Quels constats ?  
Quels besoins ?

DIAGNOSTIC



Quels objectifs ?

PADD  
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE  
DÉV. DURABLES



Quels outils  
pour y parvenir ?

ORIENTATIONS  
D'AMÉNAGEMENT ET DE  
PROGRAMMATION

RÈGLEMENT ET ZONAGE



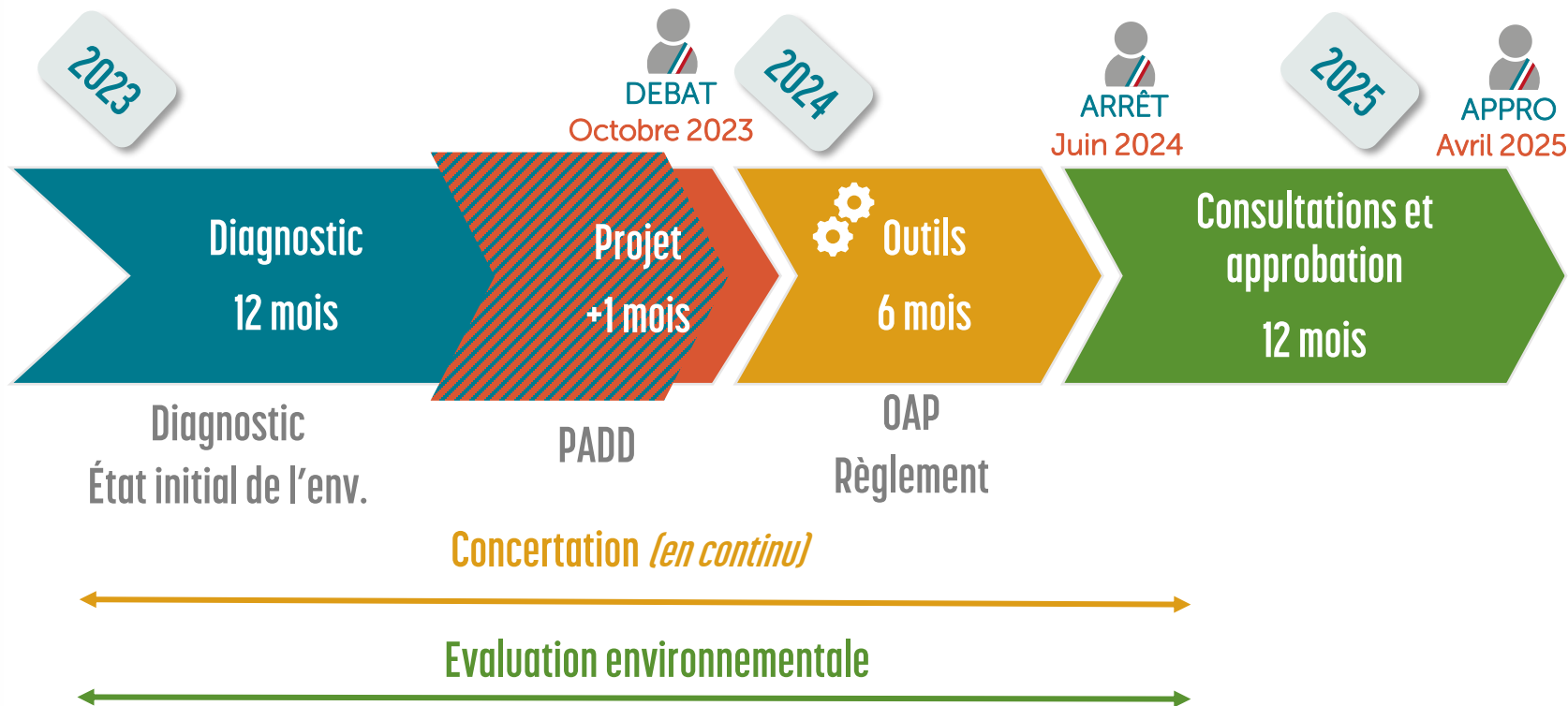
Se justifier et  
informer...

ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENTALE

ANNEXES, DONT  
SERVITUDES ET AUTRES  
PÉRIMÈTRES

# LE CALENDRIER

2 ans et demi



Une réunion publique de lancement  
de la démarche eu lieu le 1<sup>er</sup> mars

L'occasion d'échanger sur les  
priorités et des pistes de réflexion.

Révision du PLU  
de Pont-Saint-Martin

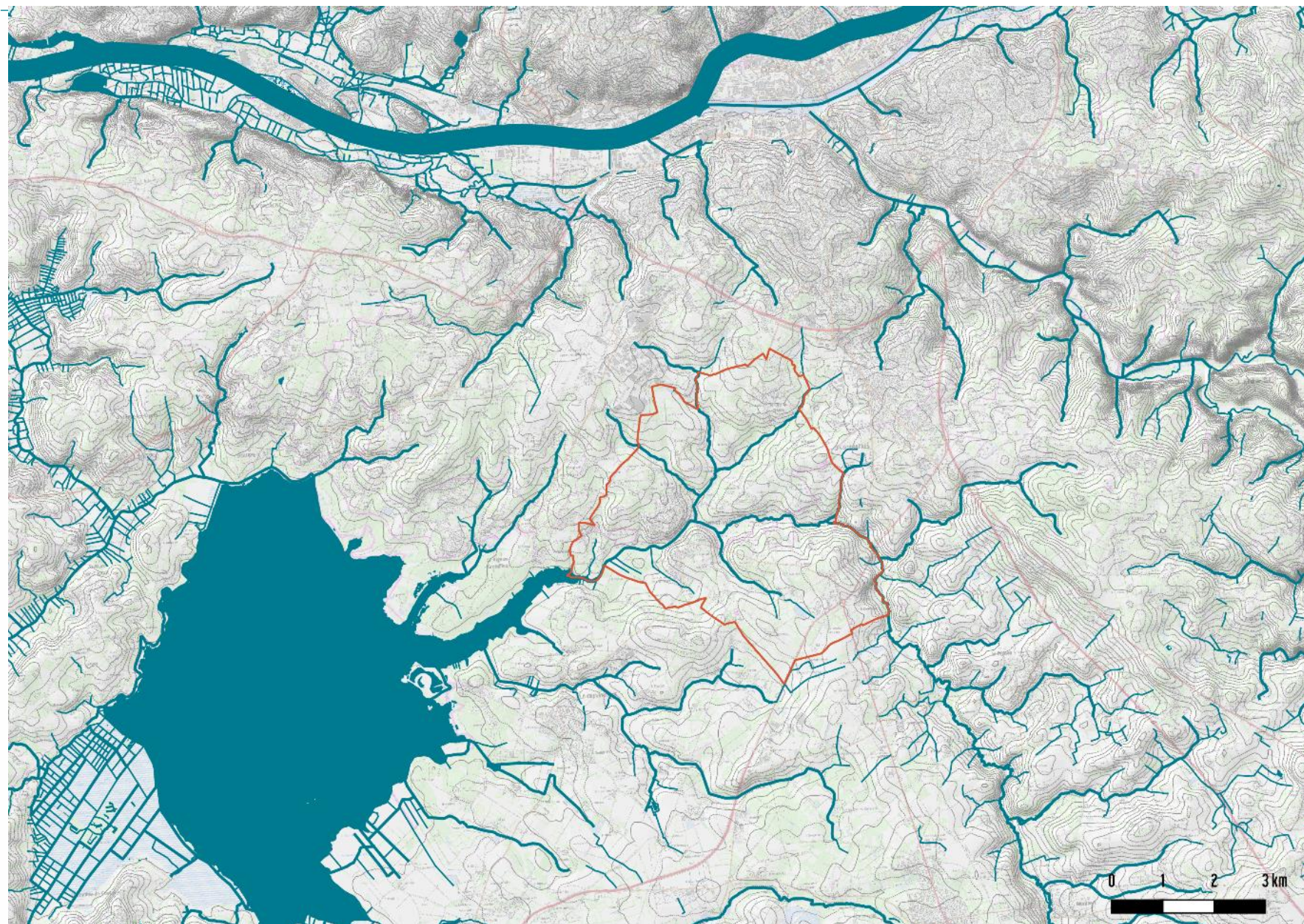


Soirée-débat de lancement  
1<sup>er</sup> mars 2023

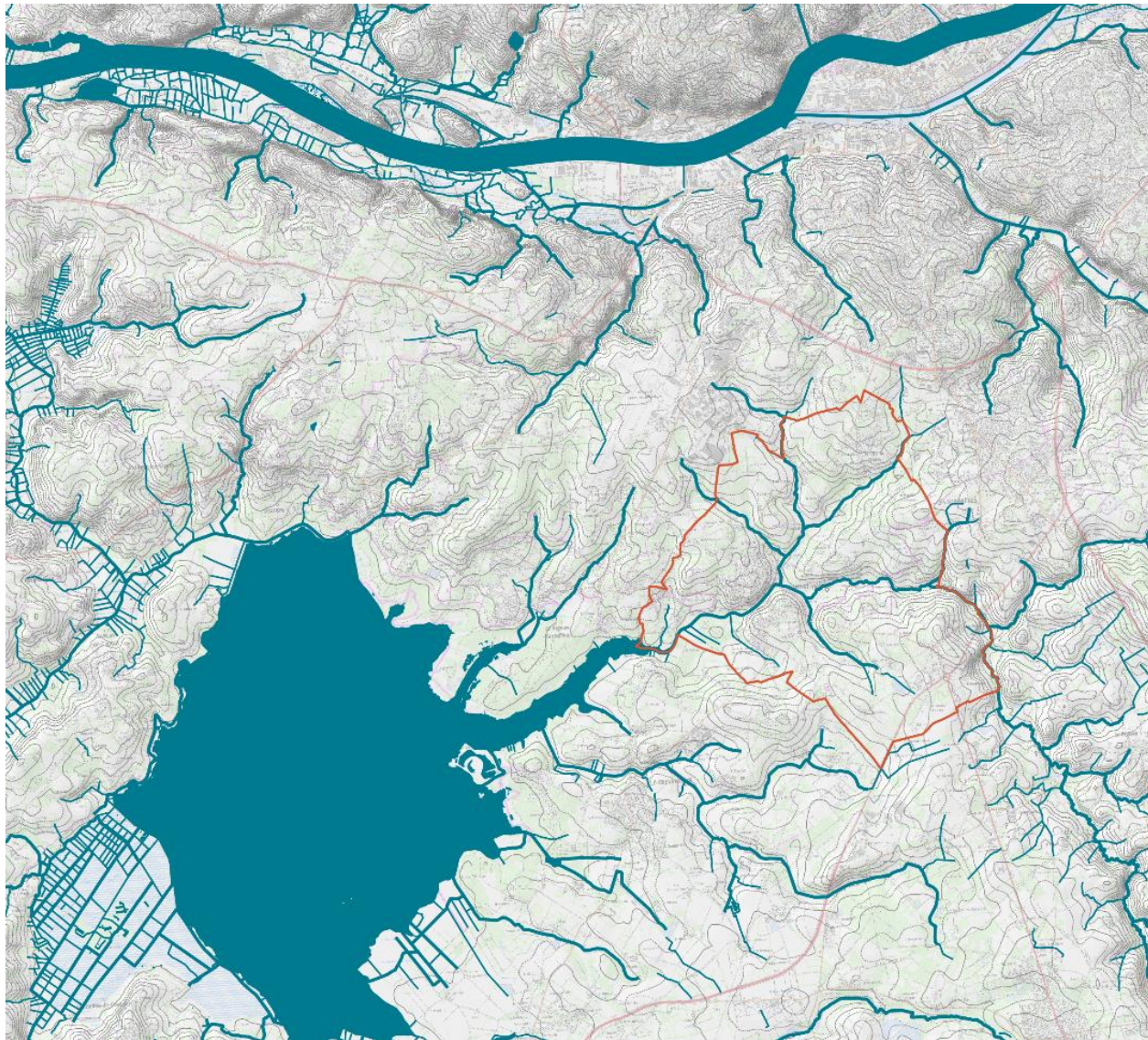


**Géologie, hydrologie,  
environnement :  
Le socle d'un cadre de vie  
apprécié**

# Pont-Saint-Martin, une porte du lac de Grand-Lieu



# Le lac de Grand-Lieu, patrimoine naturel intéressant et important



Erismature à tête blanche / espèce en danger



Ibis sacré



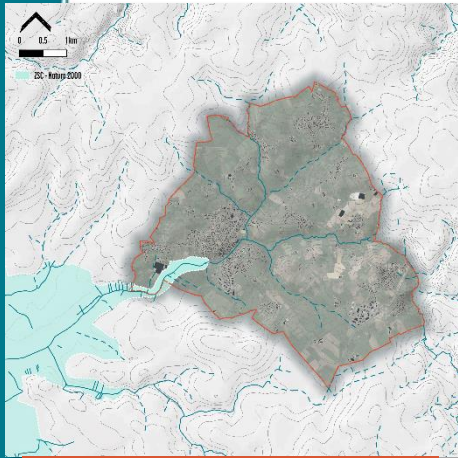
Loutre d'europe



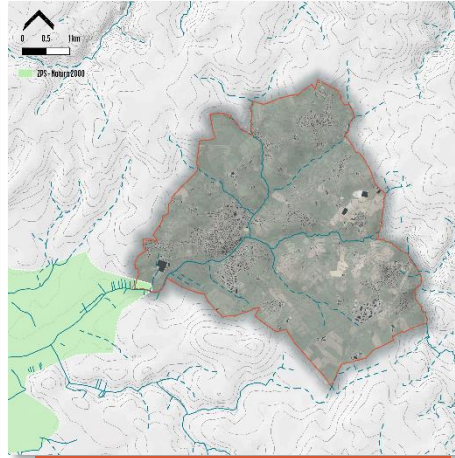
Lucane cerf-volat



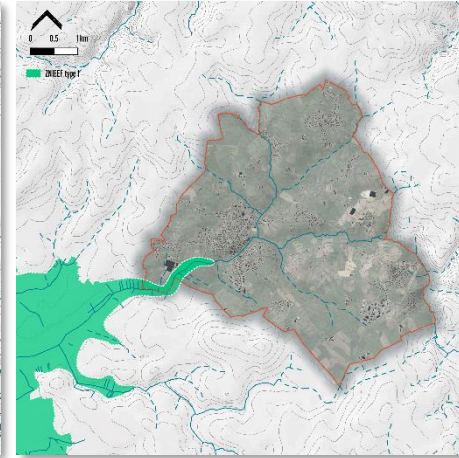
# Plusieurs protections et inventaires



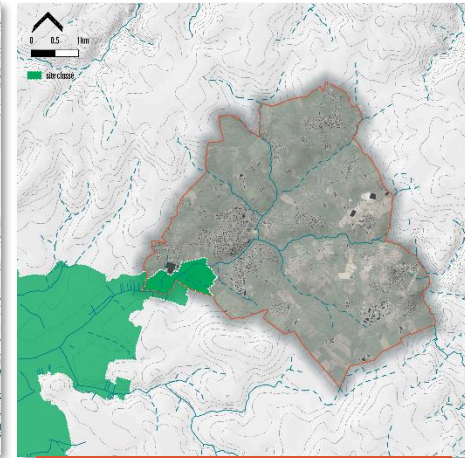
Natura 2000 directive habitat



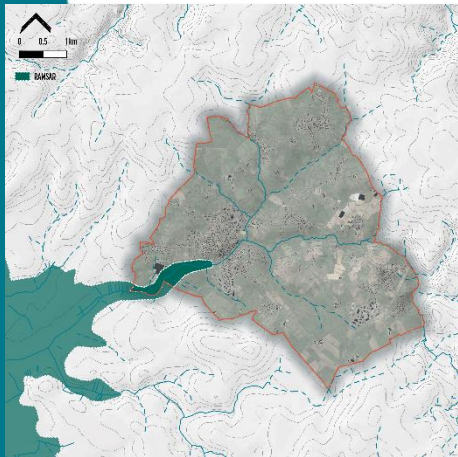
Natura 2000 directive oiseau



Inventaire Znieff



Site classé



Ramsar

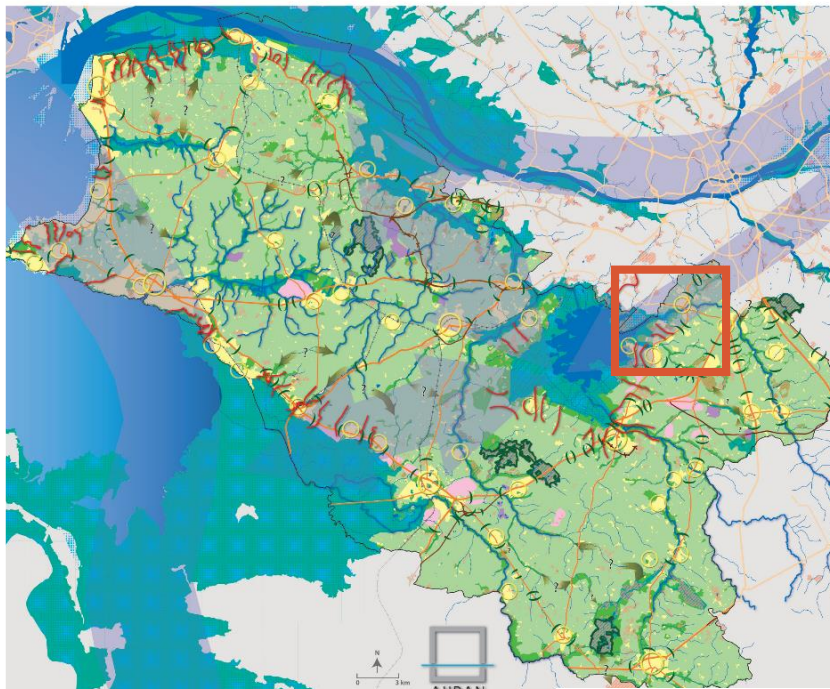
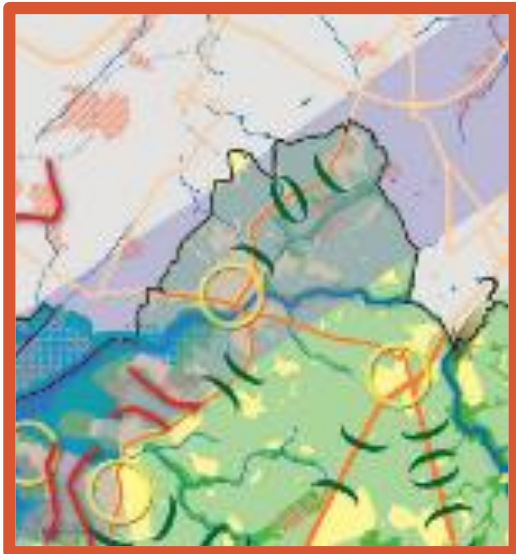


Des protections fortes très localisées

# La trame Verte et Bleue du SCoT du pays de Retz

## Grands éléments de la Trame Verte et Bleue du SCoT du Pays de Retz

Mettre en place une politique pour répondre à l'érosion de la biodiversité



1. Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique, favoriser la « nature en ville »

- Favoriser la nature en ville.
- Limiter les impacts des activités terrestres sur la biodiversité marine, estuarienne et lacustre.
- S'appuyer sur les coupures d'urbanisation de la loi Littoral.
- Préserver, valoriser et conforter les continuités secondaires d'ores et déjà identifiées.
- Renforcer les petits boisements existants.
- Considérer le potentiel de biodiversité des carrières.

- 2 - Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques

- Assurer la protection des grands réservoirs de biodiversité.
- Préserver l'intégrité structurelle des principaux boisements.
  - Maintenir et affirmer au sein de la nature ordinaire une trame bocagère fonctionnelle.
  - Maintenir un réseau de mares et zones humides associées
- Préserver les continuités écologiques constituées par les petits cours d'eau et leurs abords immédiats.
- Analyser les continuités écologiques présumées.

- 3 - Améliorer la qualité de l'eau, protéger les principaux cours d'eau et préserver les zones humides

- Protéger les principaux cours d'eau et les principaux réservoirs de biodiversité aquatique.
- Préserver les zones de captage et leurs abords

- 4 - Prendre en compte la biologie des espèces sauvages, faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages

- Prendre en compte les grands couloirs migratoires de l'avifaune.
- Maîtriser le développement des espèces invasives notamment le long des axes de transport et dans les milieux aquatiques.
- Prendre en compte la libre circulation des espèces dans les aménagements.

- 5 - Améliorer la qualité et la diversité des paysages



- Maintenir des « coupures vertes » le long des axes routiers principaux.
- Prendre les dispositions nécessaires au maintien d'une trame bocagère fonctionnelle et à l'insertion des implantations maraîchères.

Carte de synthèse des secteurs potentiels de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du SCoT

Source : SCoT Pays de Retz

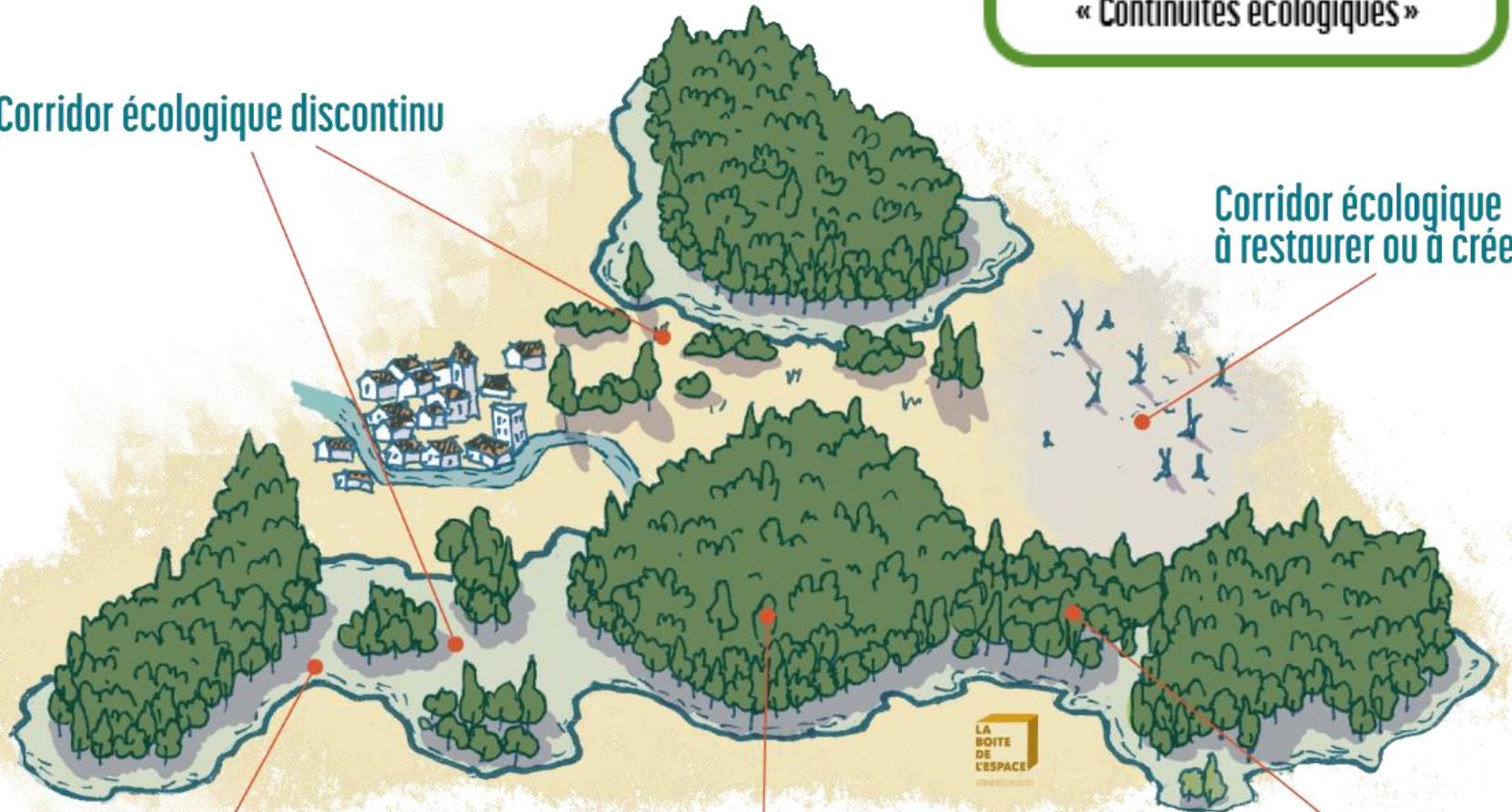
Des enjeux de continuités écologiques qui dépassent les limites communales

# La trame verte et bleue

 « Réservoir de biodiversité »  
 « Corridor »  
« Continuités écologiques »

Corridor écologique discontinu

Corridor écologique à restaurer ou à créer



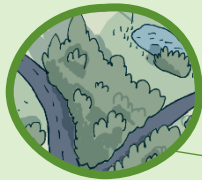
Zone tampon

Réservoir de biodiversité

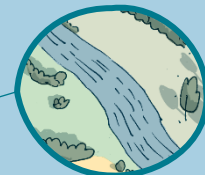
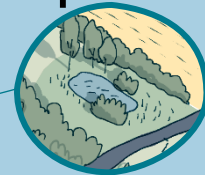
Corridor écologique continu

# Trame verte, trame bleue, de nombreuses composantes

Le bois



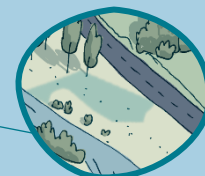
Le plan d'eau



La haie

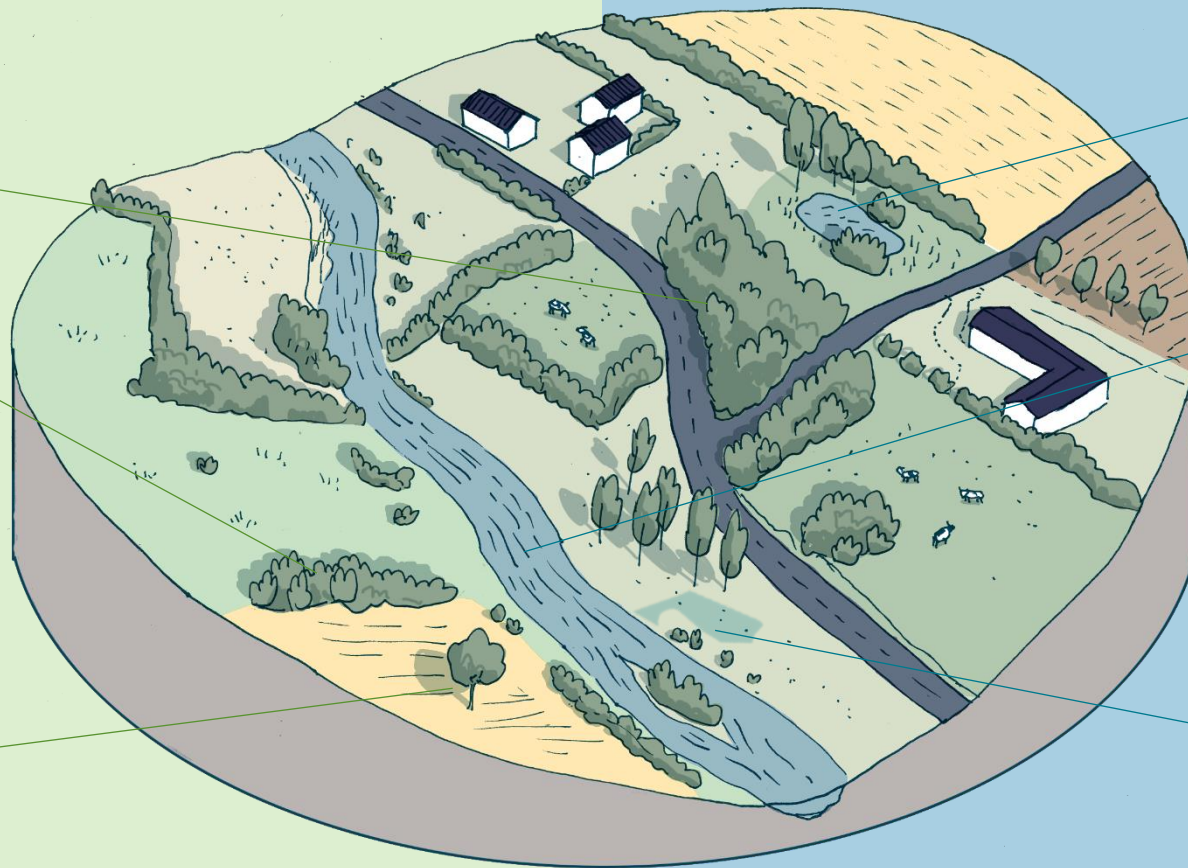


Le cours d'eau



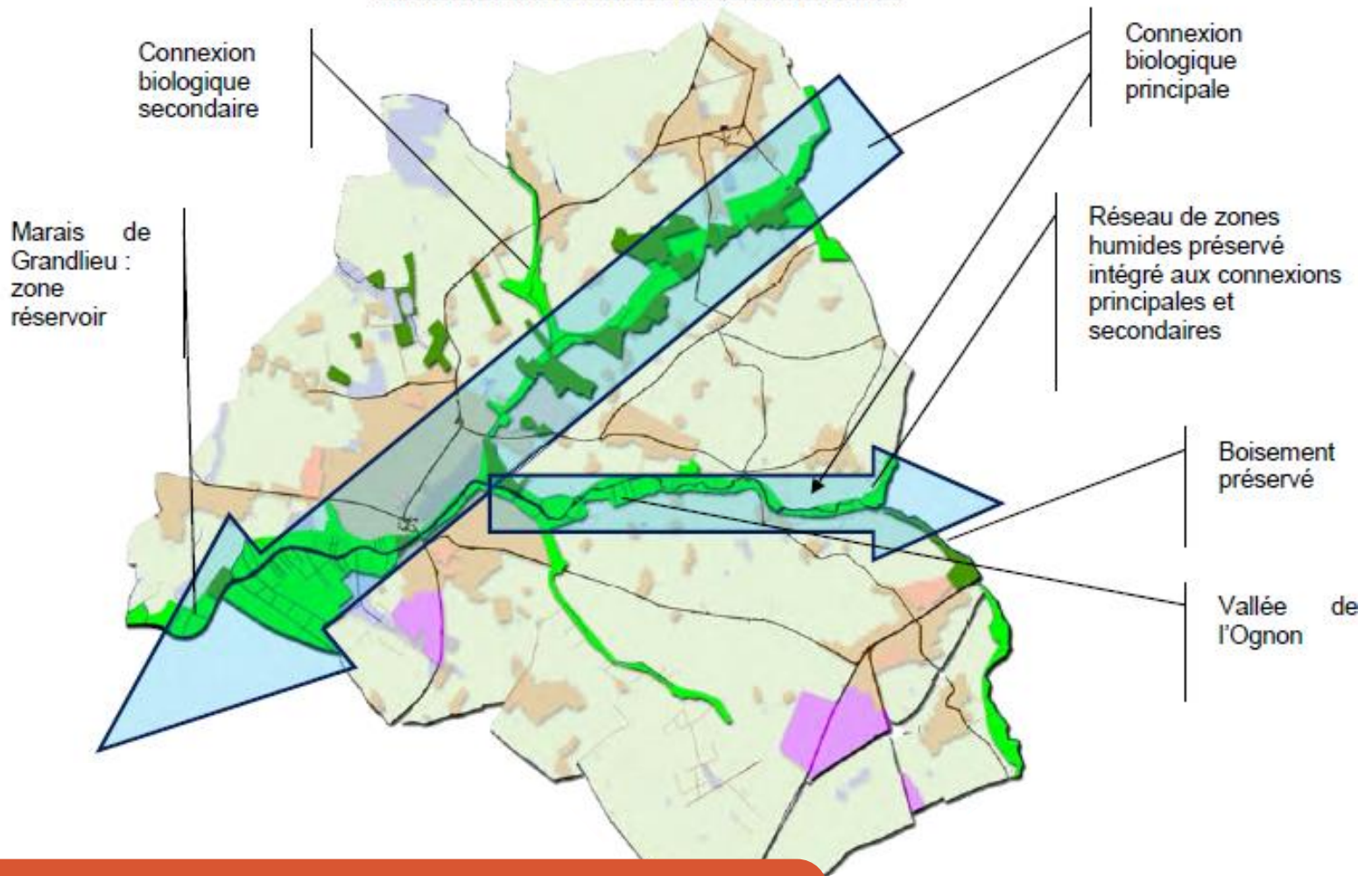
L'arbre

La zone humide



# Une déclinaison à l'échelle communale qui s'appuie sur différentes composantes

Carte de la trame verte et bleue communale :

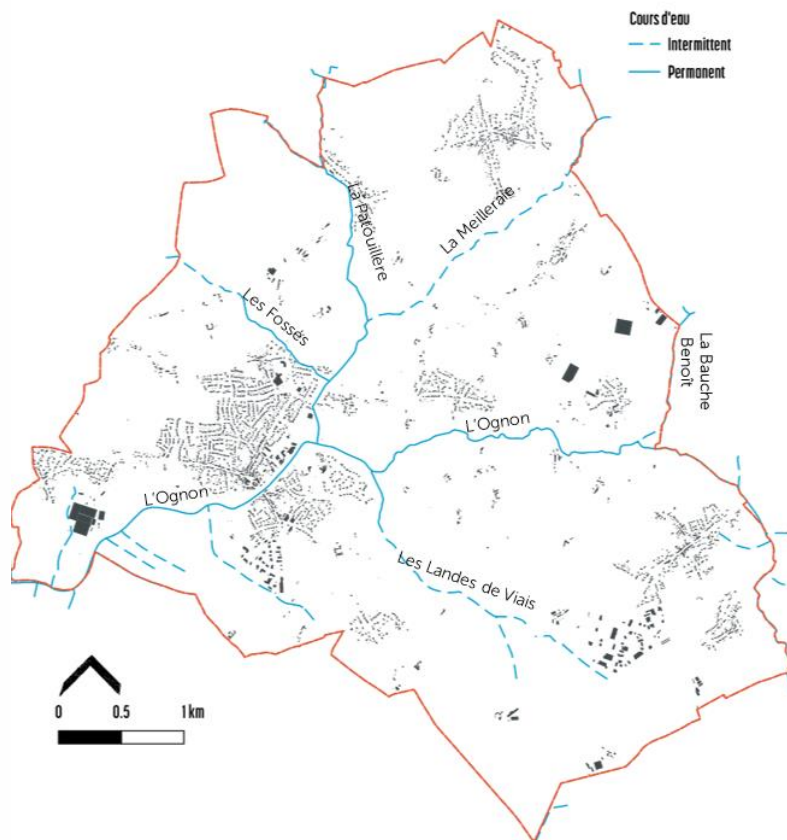


Les grandes continuités existantes.  
Un support écologique à préserver... et à compléter.

# Des cours d'eau qui maillent le territoire

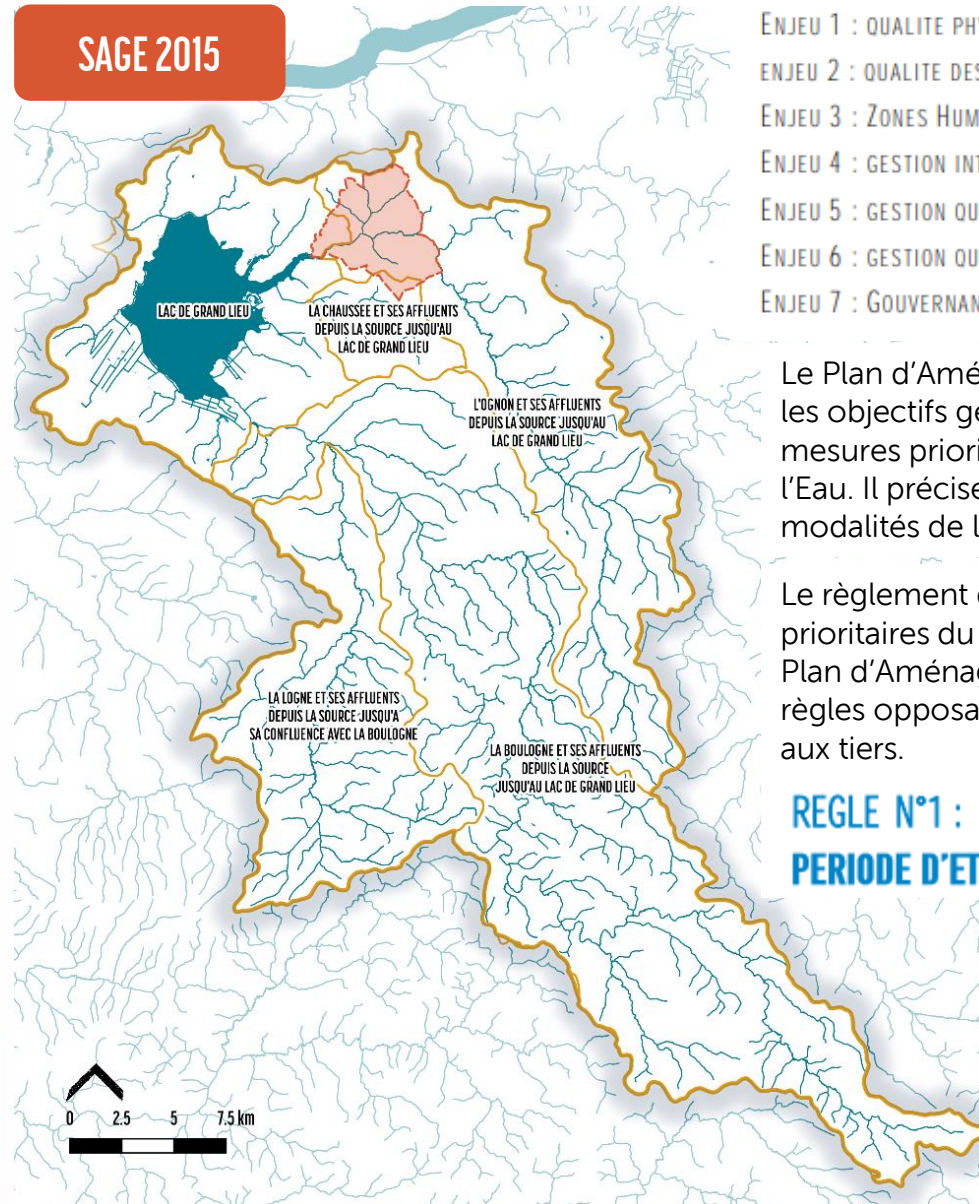
10,5 km de  
cours d'eau  
permanents  
(source : BD Topo)

11,4 km de  
cours d'eau  
intermittents  
(source : BD Topo)



# Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de Grand-lieu

SAGE 2015



- ENJEU 1 : QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX .....
- ENJEU 2 : QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES .....
- ENJEU 3 : ZONES HUMIDES .....
- ENJEU 4 : GESTION INTEGREE DU LAC DE GRAND LIEU .....
- ENJEU 5 : GESTION QUANTITATIVE EN PERIODE D'ETIAGE .....
- ENJEU 6 : GESTION QUANTITATIVE EN PERIODE DE CRUE .....
- ENJEU 7 : GOUVERNANCE : COHERENCE ET ORGANISATION DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU .....

Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) définit les objectifs généraux, les moyens, les conditions et les mesures prioritaires exprimés par la Commission Locale de l'Eau. Il précise les maîtrises d'ouvrage, les délais et les modalités de la mise en œuvre.

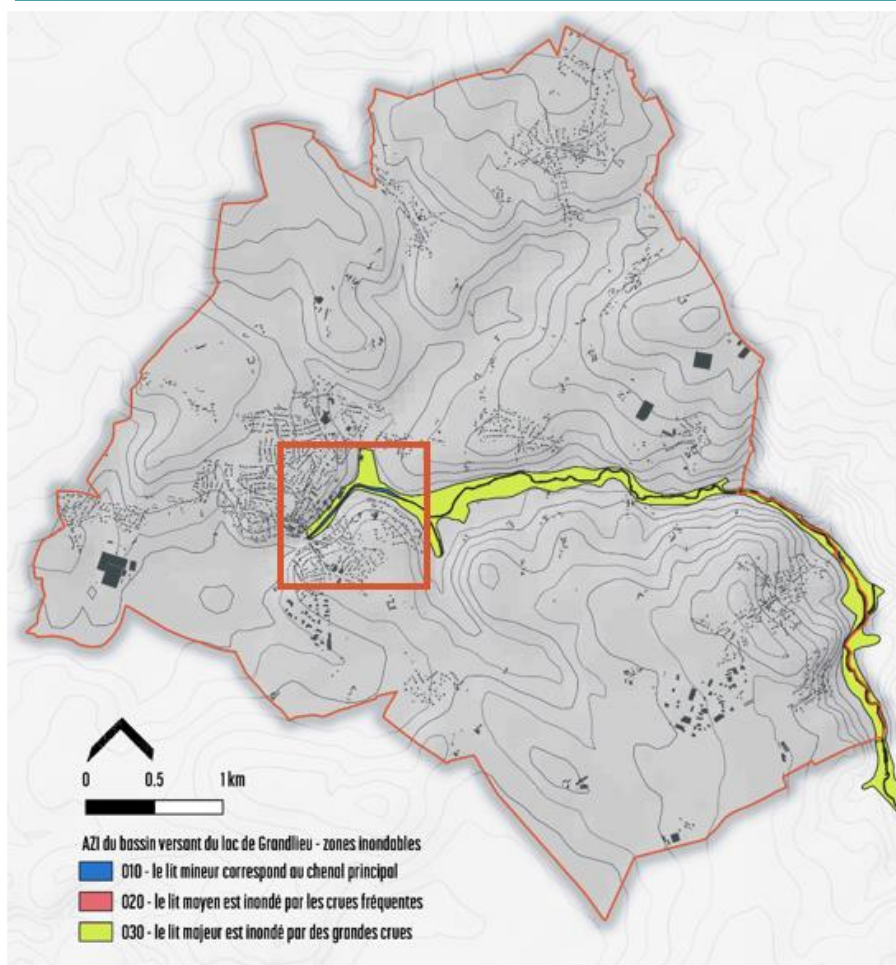
Le règlement du SAGE renforce, complète certaines mesures prioritaires du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) par des règles opposables aux tiers.

## REGLE N°1 : INTERDIRE LE REMPLISSAGE DES PLANS D'EAU EN PERIODE D'ETIAGE

+ SCoT en révision

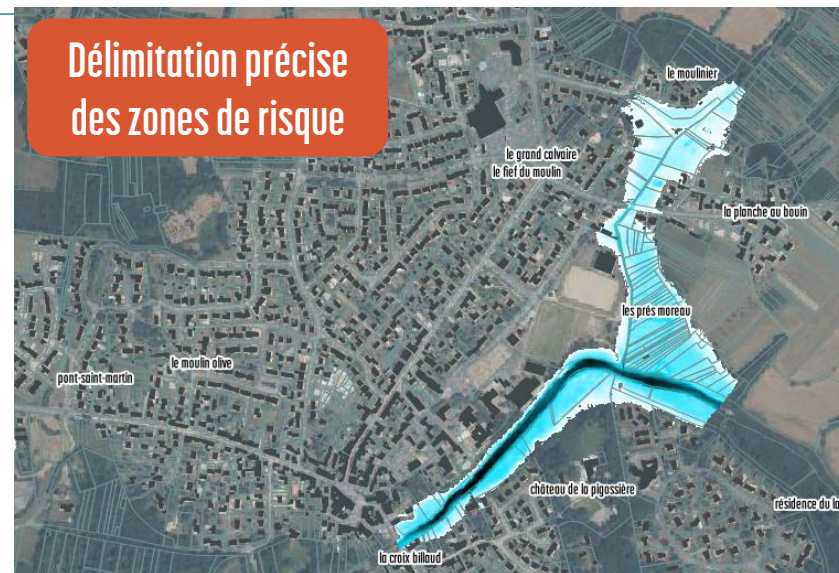
= Se fixer ses propres règles

# Risque inondation - un atlas des zones inondables



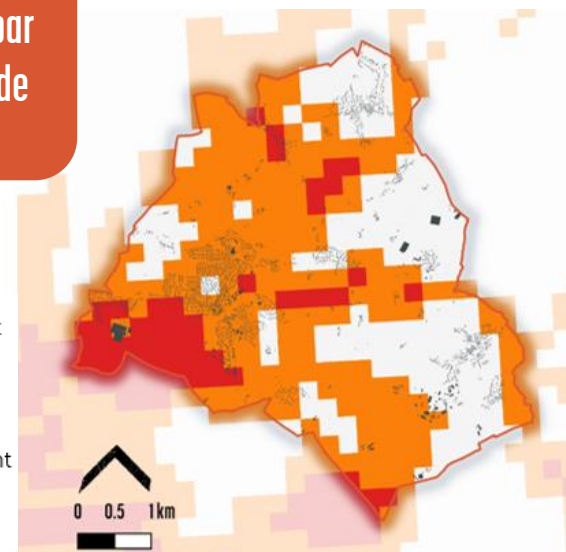
Carte extraite de l'Atlas des Zones Inondables du bassin versant de Grand-Lieu

En absence de Plan de Prévention des Risques d'Inondation, le PLU joue pleinement son rôle de prévention et de protection.



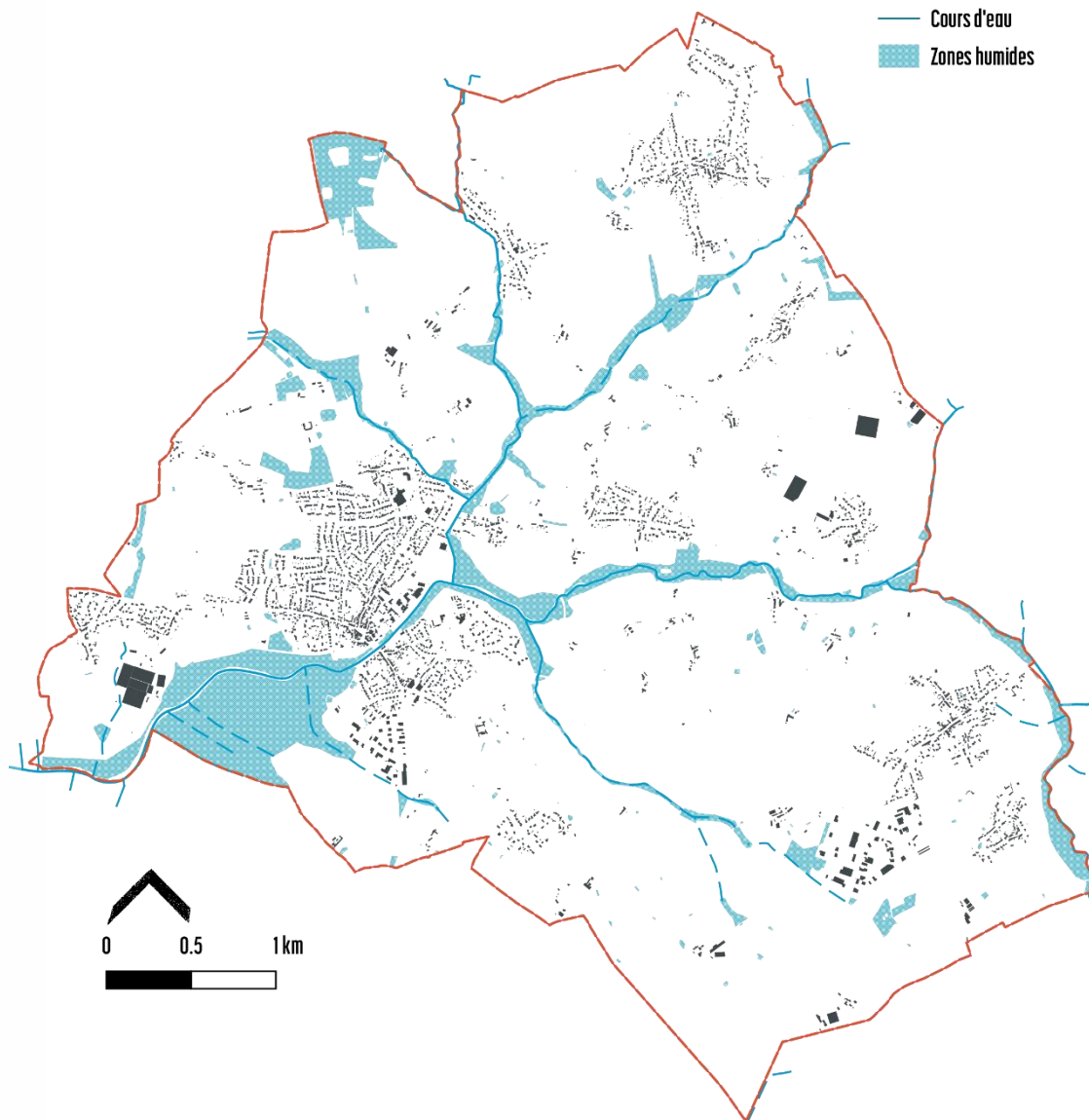
Risque inondation par remontées de nappes

- Zone potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave





# Des zones humides importantes

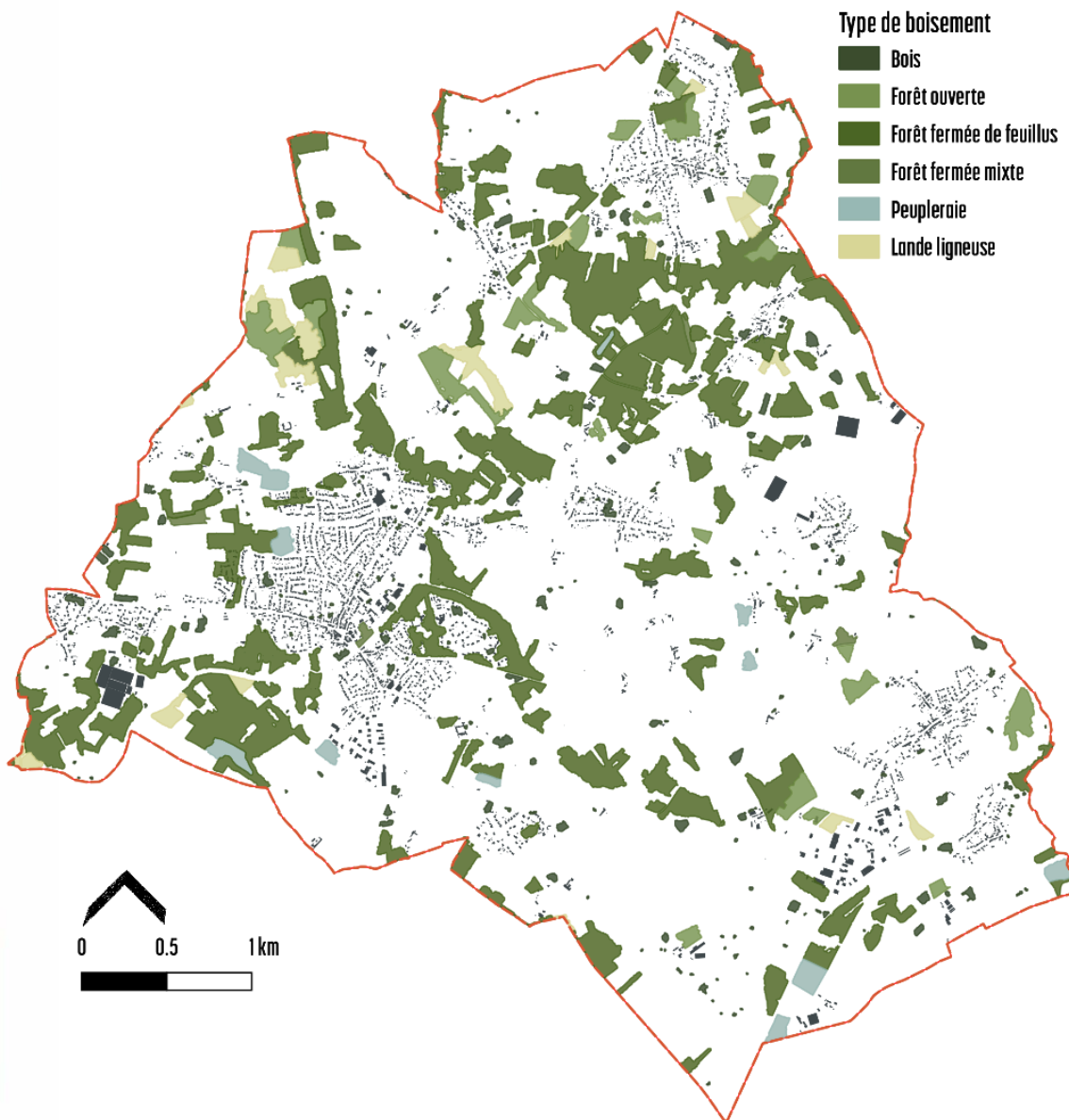


180 ha de zones  
humides inventoriées

Soit 8,2% du territoire  
(source : BD Topo)

Des zones humides à  
présERVER, un cadre  
pour les possibilités  
d'extension.

# Les grandes composantes du patrimoine naturel - Boisements



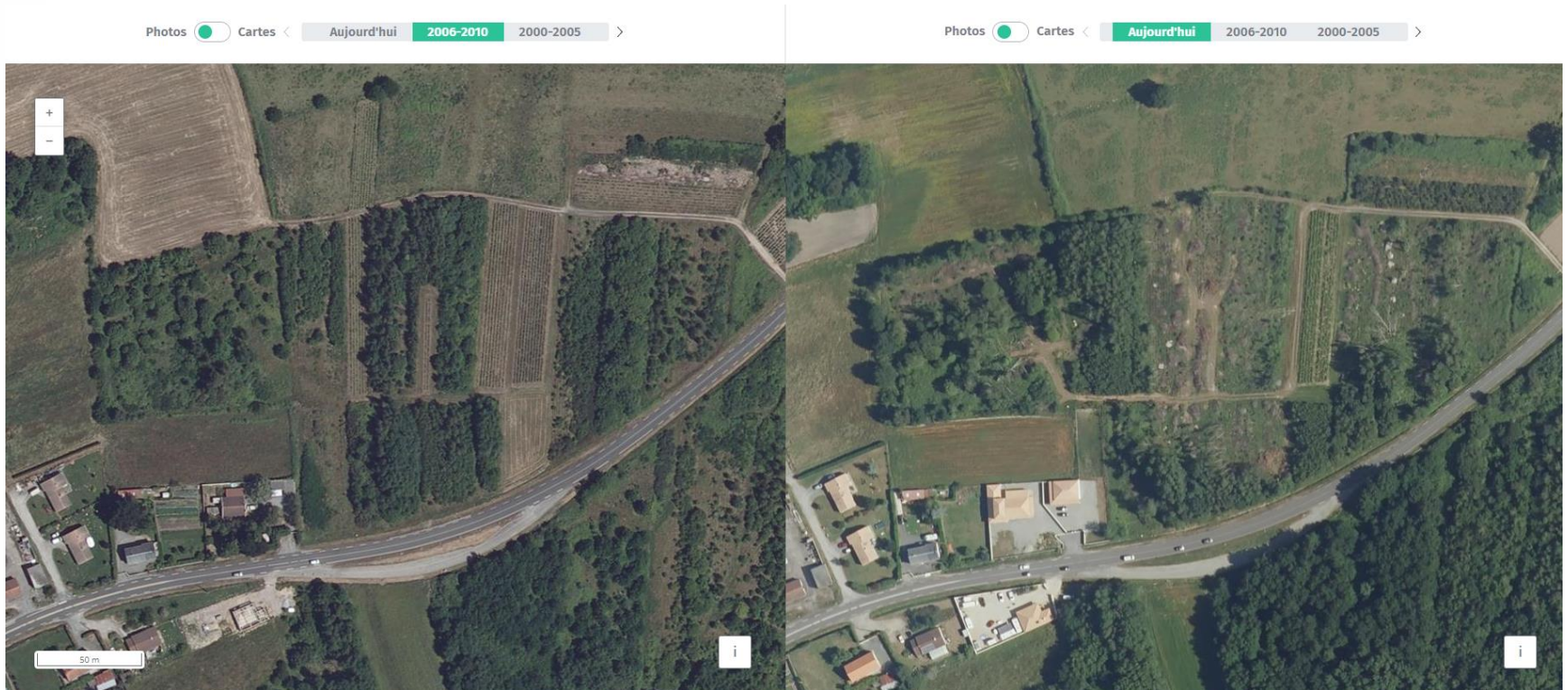
400 ha de boisements  
et forêts

27 ha de landes et  
broussailles

Soit 19,5% du territoire  
(source : BD Topo)



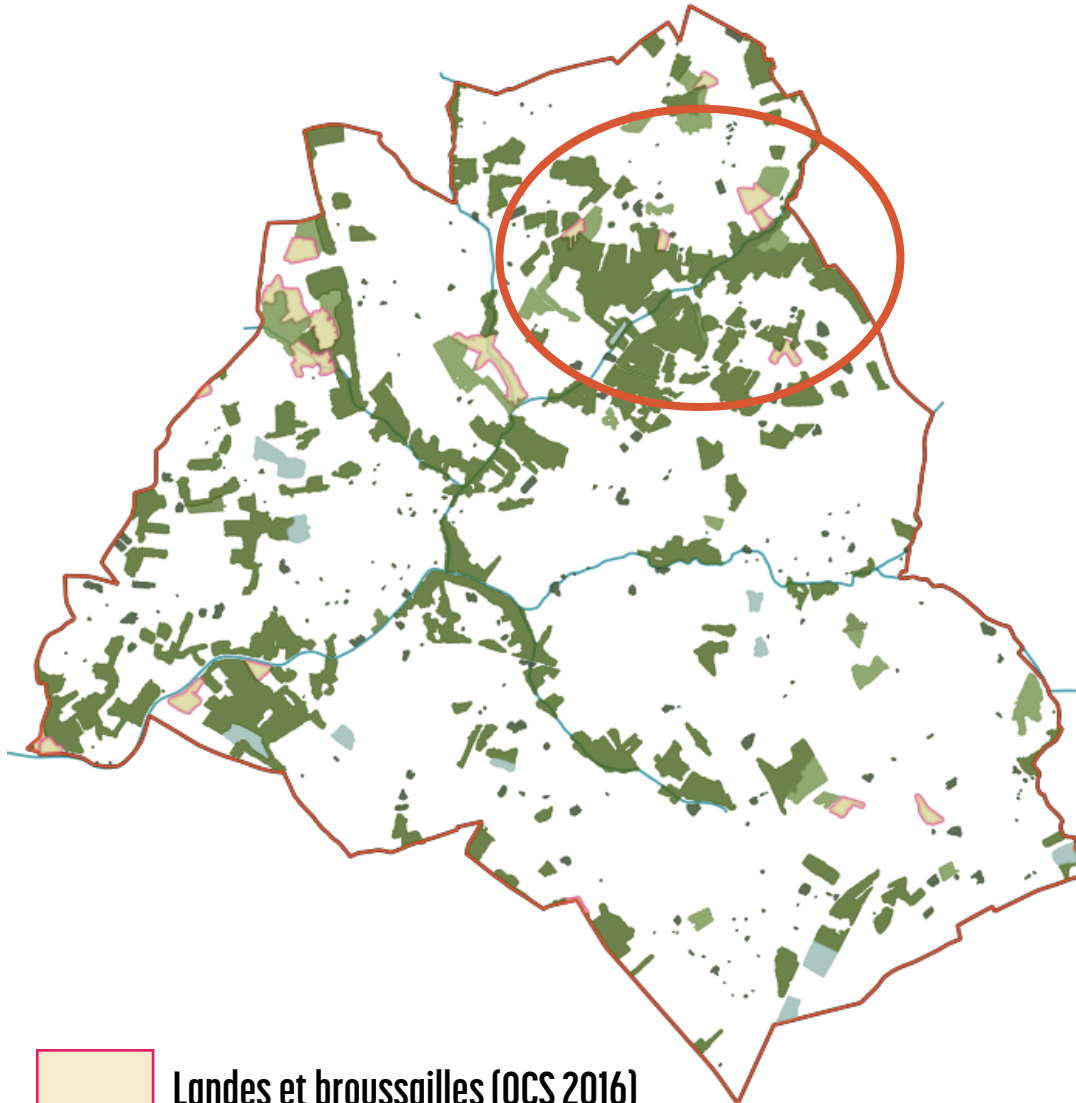
# Exemple de reconquête de friches : les planchettes



2018 : diagnostic et convention de partenariat

2019 /2020 : premières opérations de reconquête écologique

# Mais aussi une étude pour accompagner les friches en forêt communale



 Landes et broussailles (OCS 2016)

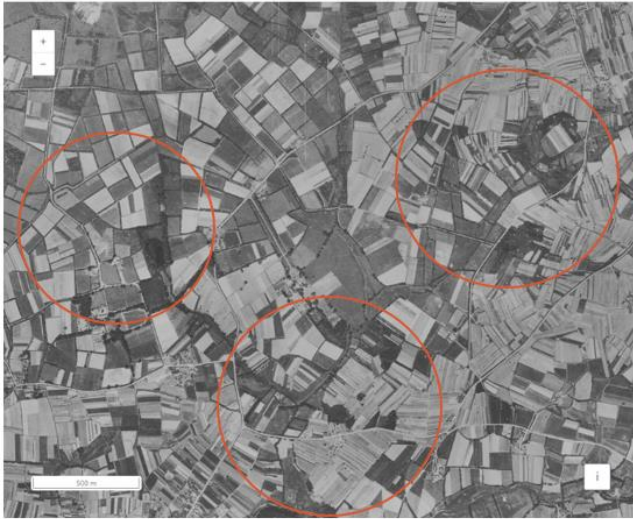
Compléter et diversifier les espaces naturels déjà existants (Marais de l'île, Prés Moreau, vallée de l'Ognon) au profit de la biodiversité

Faire le lien avec la dynamique forêt « périurbaine » lancée par Nantes Métropole



# Des boisements récents

1950-1965



Une dynamique d'enfrichement

2020  
+ contour 2022

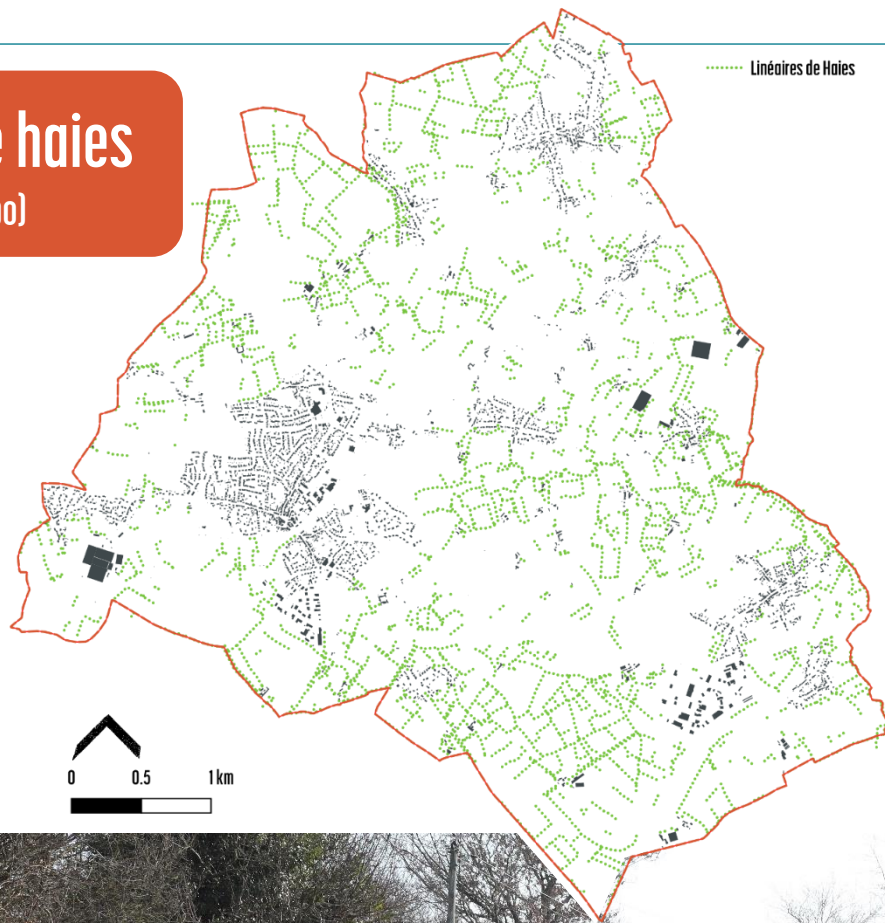
2000-2005  
+ contour 2022



# Des secteurs avec une densité bocagère

121 km de haies

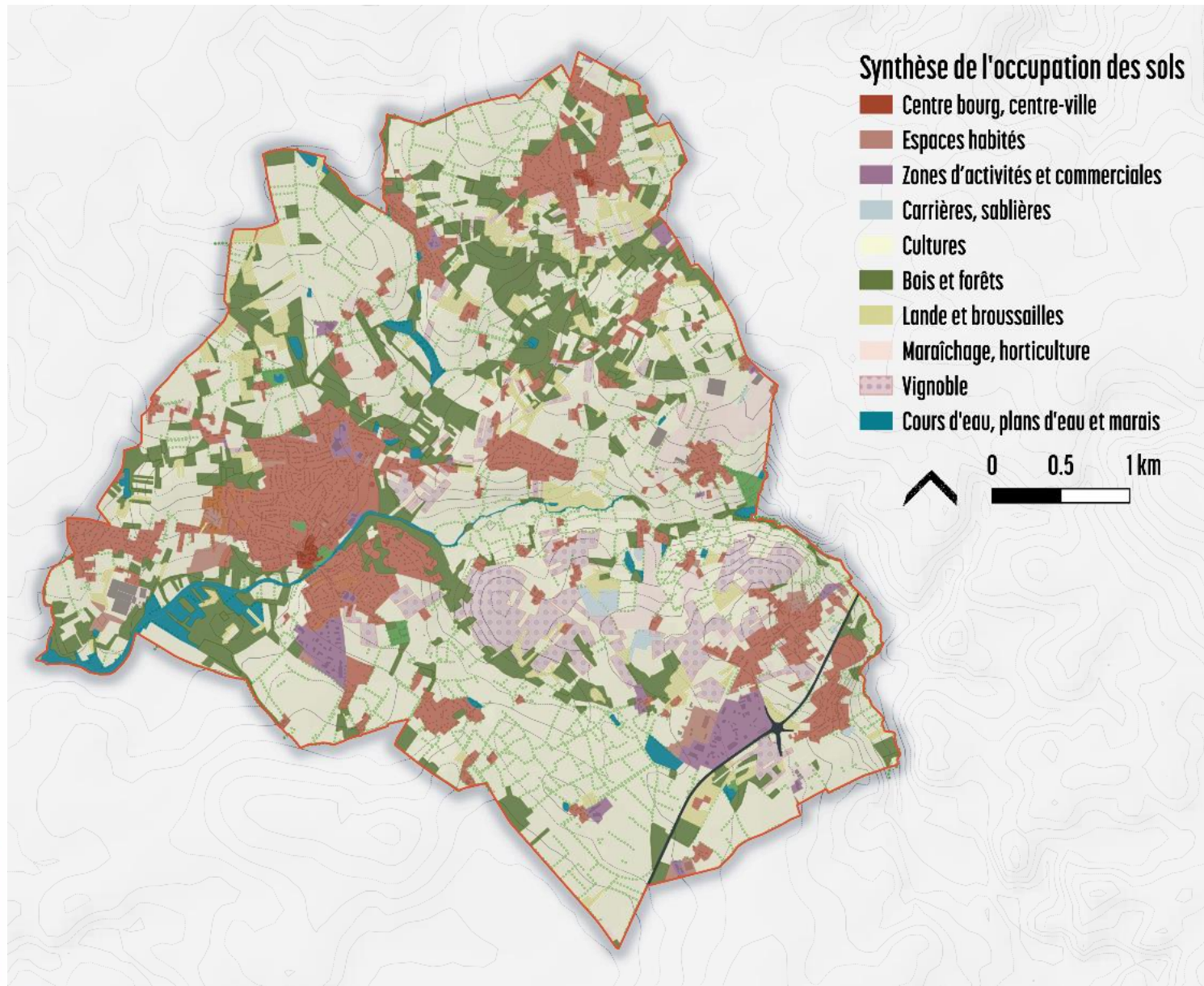
(source : BD Topo)



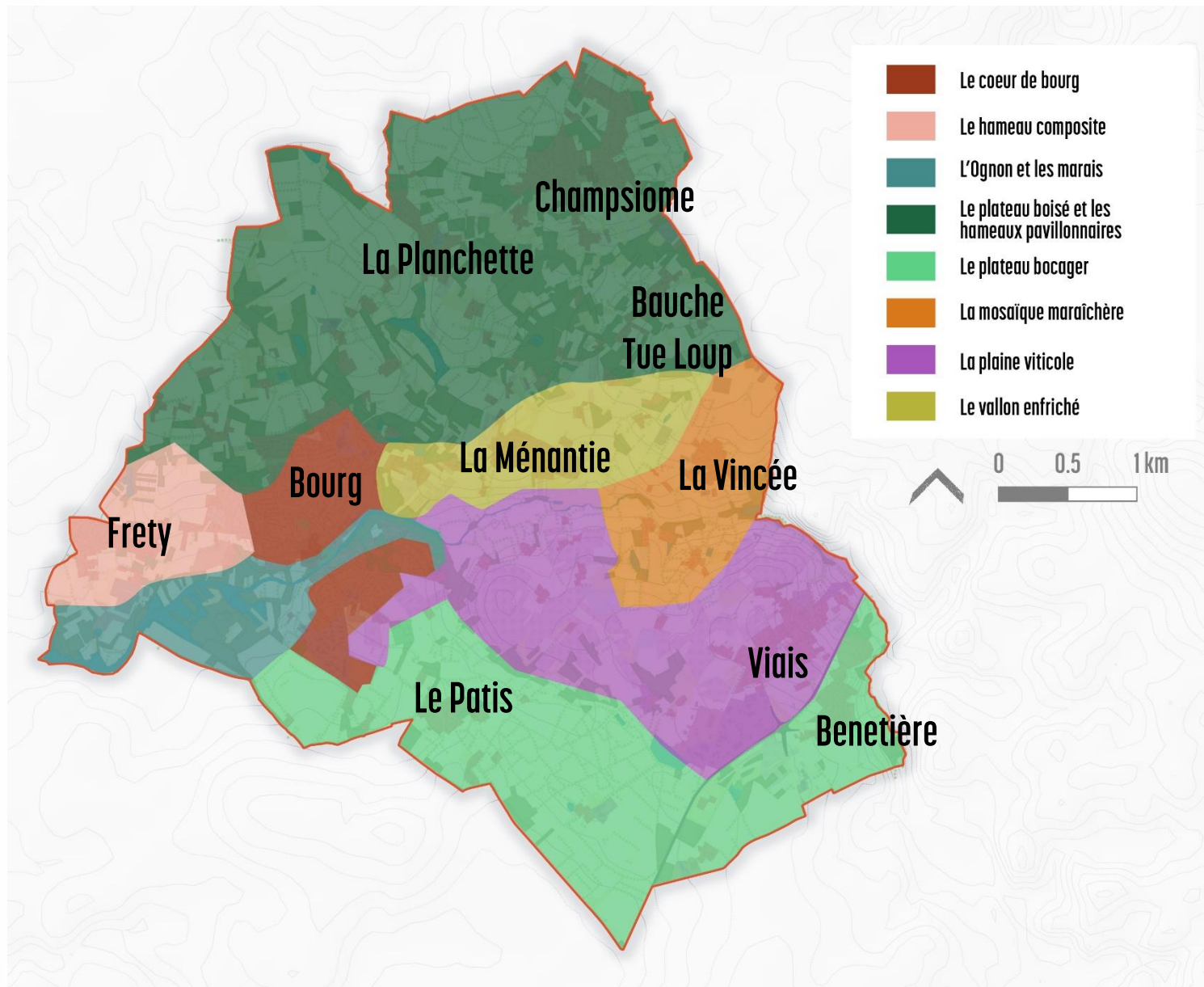
35 km de haies protégées  
dans le PLU en vigueur



# Des occupations du sol qui dessine des paysages

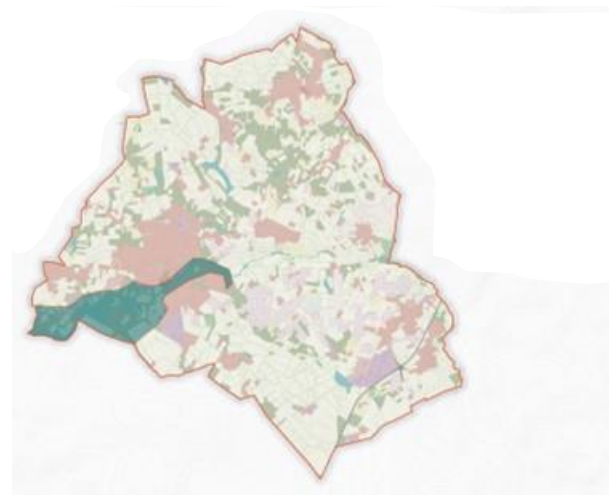


# Carte des micro-unités paysagères





# Les paysages naturels et urbains marqueurs



**Bourg**



**Pavillonnaire**



**Bocage entretenu**



**Haies ornementales**



**Boisement**



**Bocage dense**

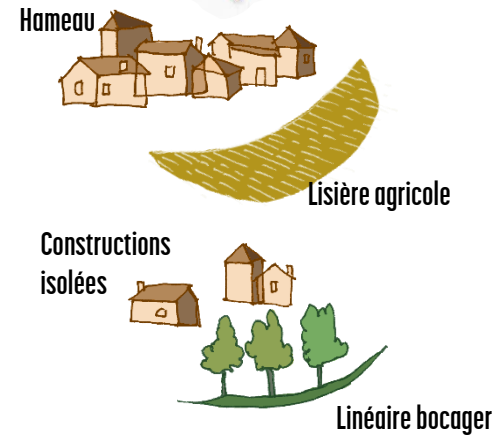
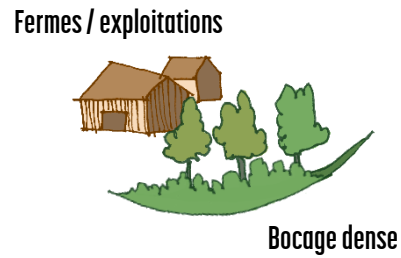
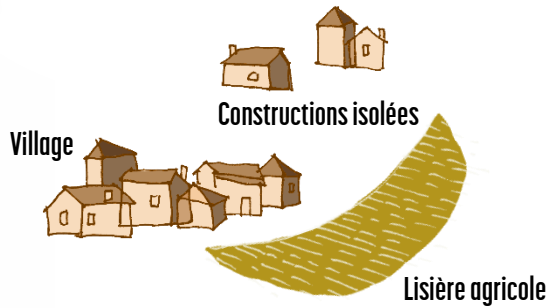
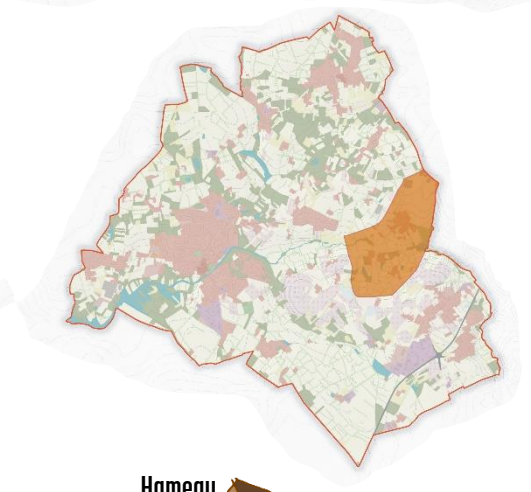
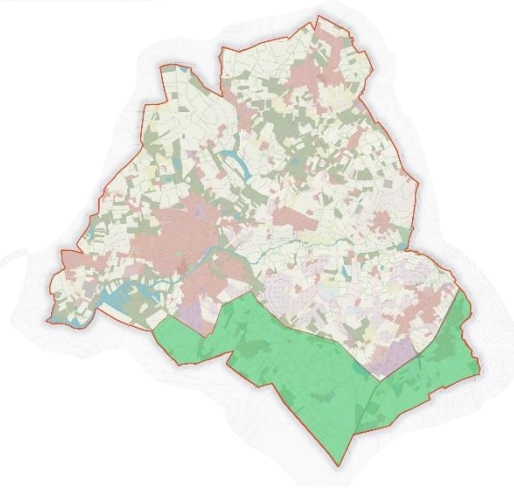
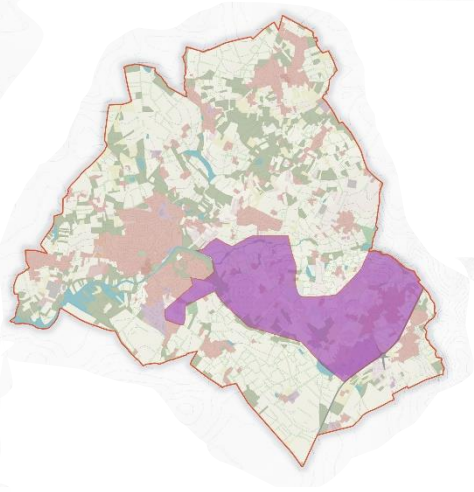
**Le cœur de bourg**



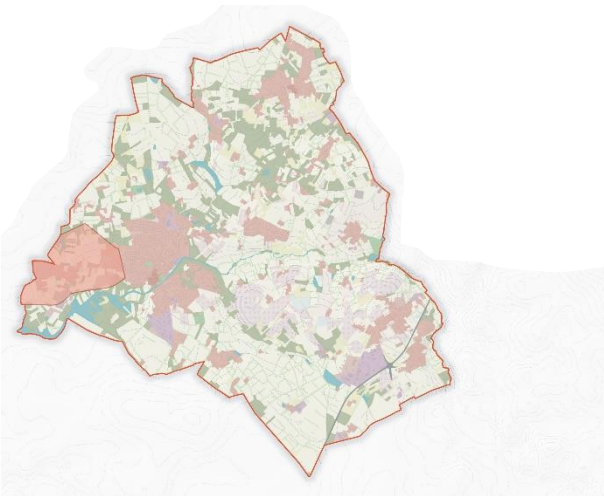
**L'Ognon et les marais**



# Les paysages agricoles identitaires



# Les paysages composites



Proximité du cœur de bourg



Hameau



Fermes / exploitations



Linéaires bocager



Bocage qui tend vers le taillis

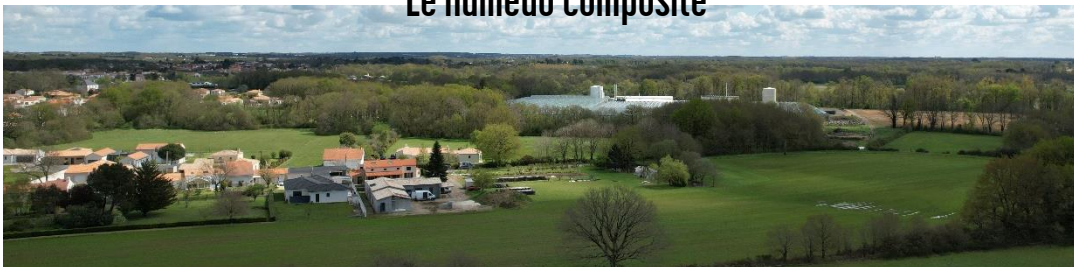


Haies ornementales



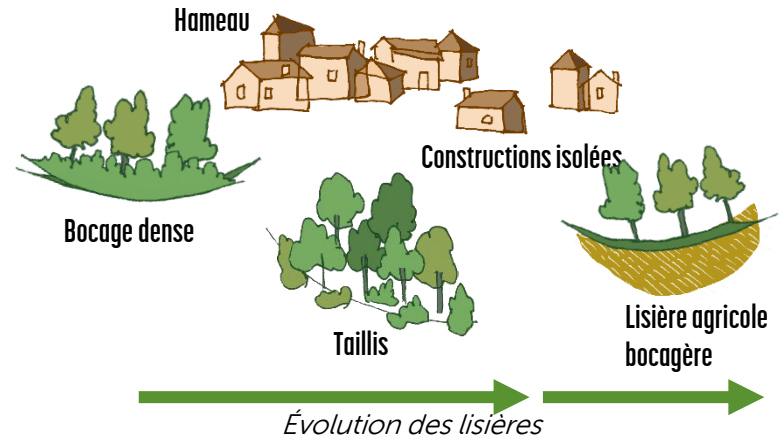
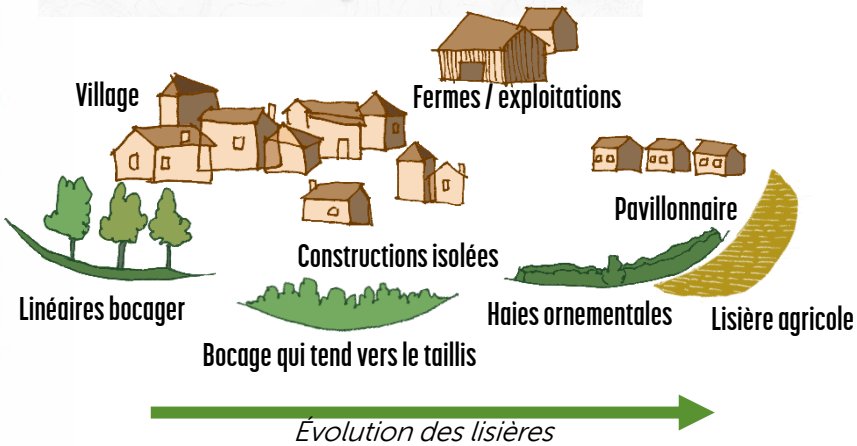
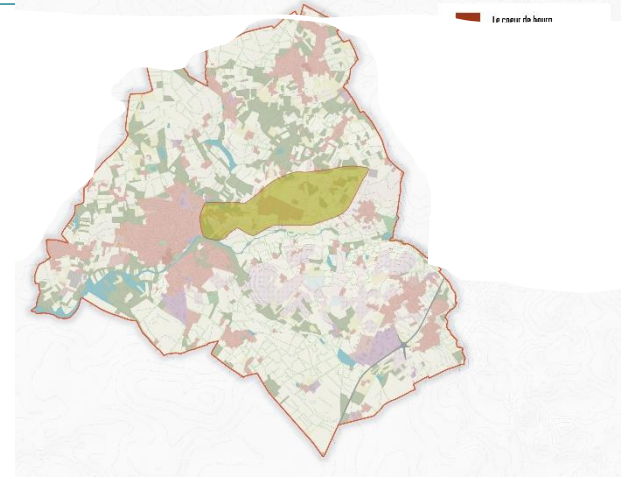
Lisière agricole

## Le hameau composite



Boisements des marais

# Les paysages agricoles et naturels en transition



# Une biodiversité essentielle également en milieu urbain



**Une place très minérale**



**Un espace végétalisé homogène + une voirie partagée qui laisse de la place pour des arbres**



**Une bande plantée résiduelle pour séparer les piétons de la voirie**



**Des chicanes avec arbres qui permettent de faire ralentir les voitures sur des voiries partagées**

**Le PLU peut agir sur :**  
Perméabilité / densité végétale / gestion eaux pluviales / clôtures



Les venelles et  
cheminements doux,  
très caractéristiques de  
Pont Saint Martin et très  
appréciés



# Les retours habitants de la première réunion publique

## Paroles d'habitants :

Gestion des friches : soit agriculture, soit laisser la nature vivre !

Préserver les zones humides : remettre la D2A en zone agricole

Respect des zones verte / naturelles

Protection des allées vertes / haies

Garder le côté naturel de la commune

Continuer de créer du lien en proposant une offre diversifiée pour le tourisme, projet éducatif autour de la nature

Protection des espèces / espaces

TVB à consolider

Développer les énergies renouvelables.

Identifier / protéger les arbres remarquables / haies.

Conserver des « poumons verts »

Puits de carbone

Conserver les zones près de la rivière en zone non-constructible

Garder le côté rural de la commune, développer les jardins partagés



Des enjeux  
partagés ?

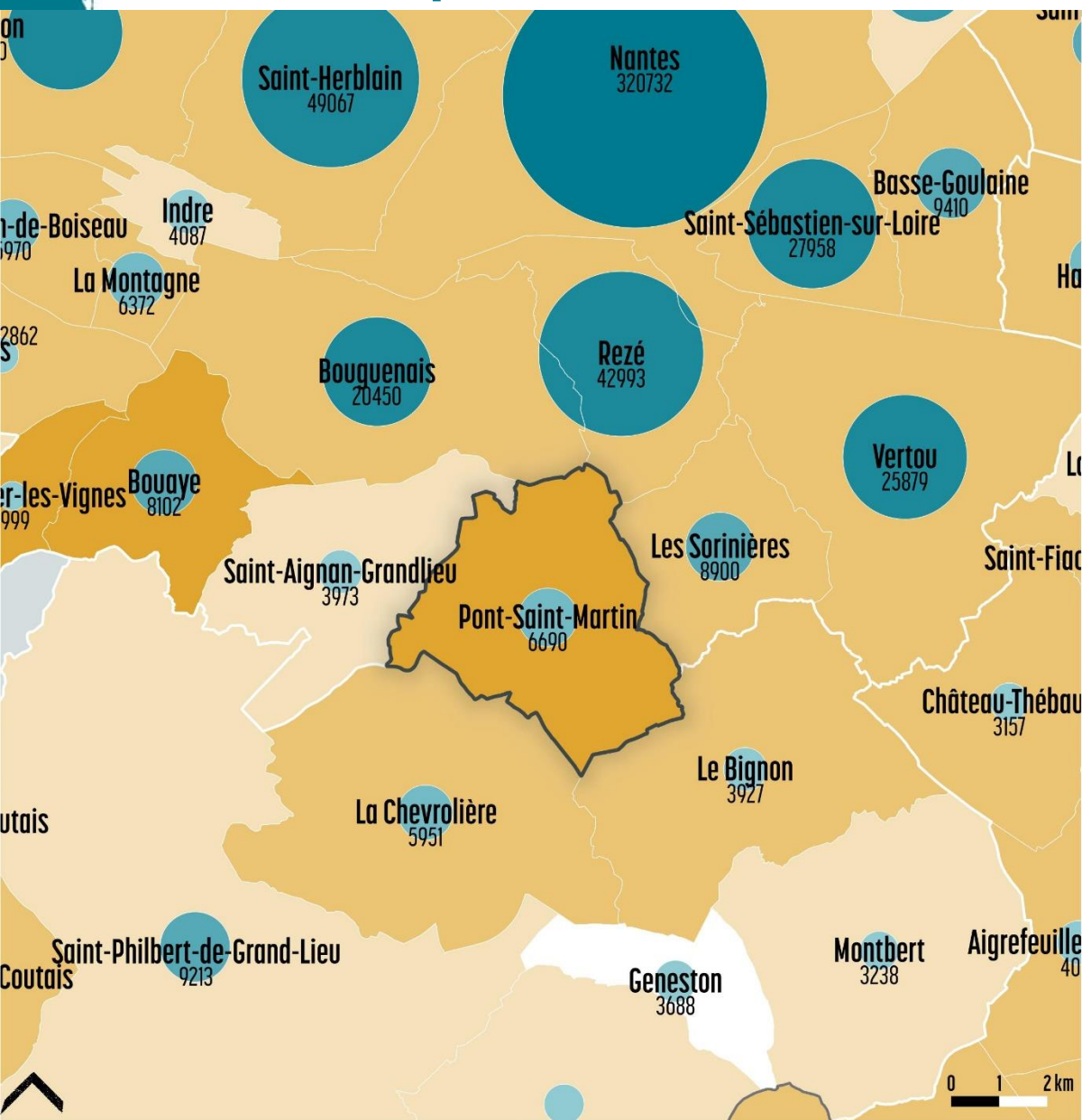
- Assurer un développement de la biodiversité à travers la connexion et la préservation des espaces naturels et l'identification de la trame verte et bleue... même au cœur du bourg (« nature en ville »).
- Valoriser les paysages emblématiques de la commune par des aménagements permettant leur découverte.
- Faire évoluer le développement résidentiel vers des formes urbaines permettant d'optimiser l'espace et assurant une meilleure efficacité énergétique.
- Dans une démarche de transition énergétique, la commune doit engager une réflexion d'économie de ces consommations (mobilité, confort de vie) dans laquelle l'urbanisme peut jouer un rôle.

A vous la parole !



# Approche socio-démographique et résidentielle : Une commune très attractive

# Parmi les 4 plus fortes croissances du département



**+1000 habitants en 6 ans**

## Dynamique de population

Source : INSEE 2020

### Taux de variation annuel entre 2013 et 2020

- 2 à -1 % par an
- 1 à -0,5 % par an
- 0,5 à 0 % par an
- 0 à 0,5 % par an
- 0,5 à 1 % par an
- 1 à 2 % par an
- >2% par an

**+2,8 % en moyenne/an**

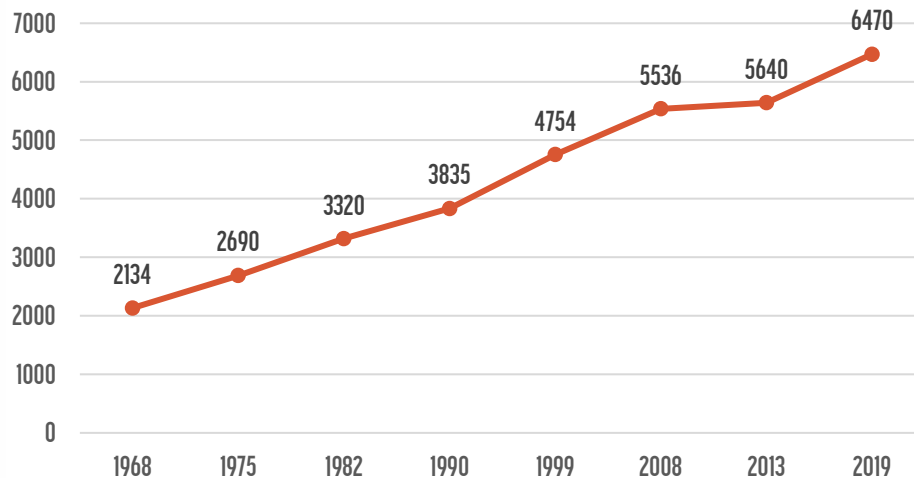
### Population en 2020

- < à 500
- 500 à 1000
- 1000 à 5000
- 5000 à 7500
- 7500 à 10000
- 10000 à 20000
- 20000 à 50000
- > à 50000

**Pop 2020 = 6 690 habitants**

# Une croissance à deux moteurs continus

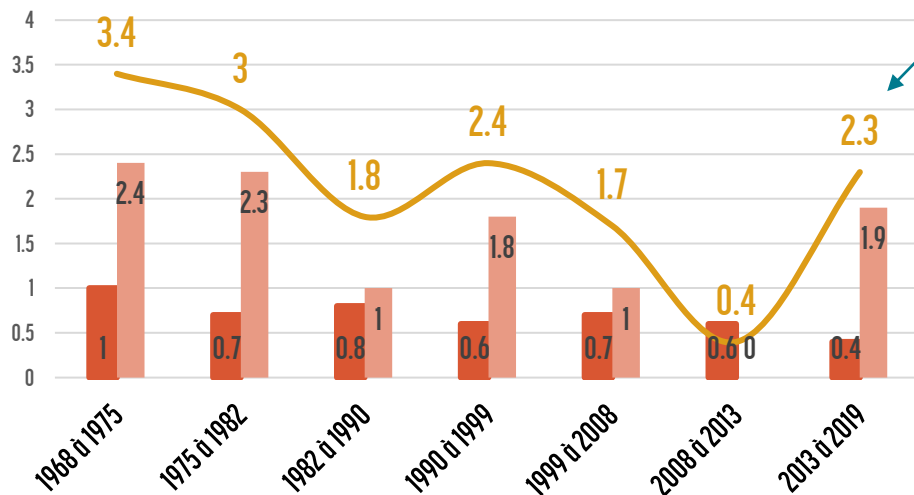
Evolution de la population



Une croissance démographique soutenue depuis les années 60, à l'exception de la période fin 2000/ début 2010

Un solde naturel plutôt régulier et un solde migratoire porté par la production résidentielle

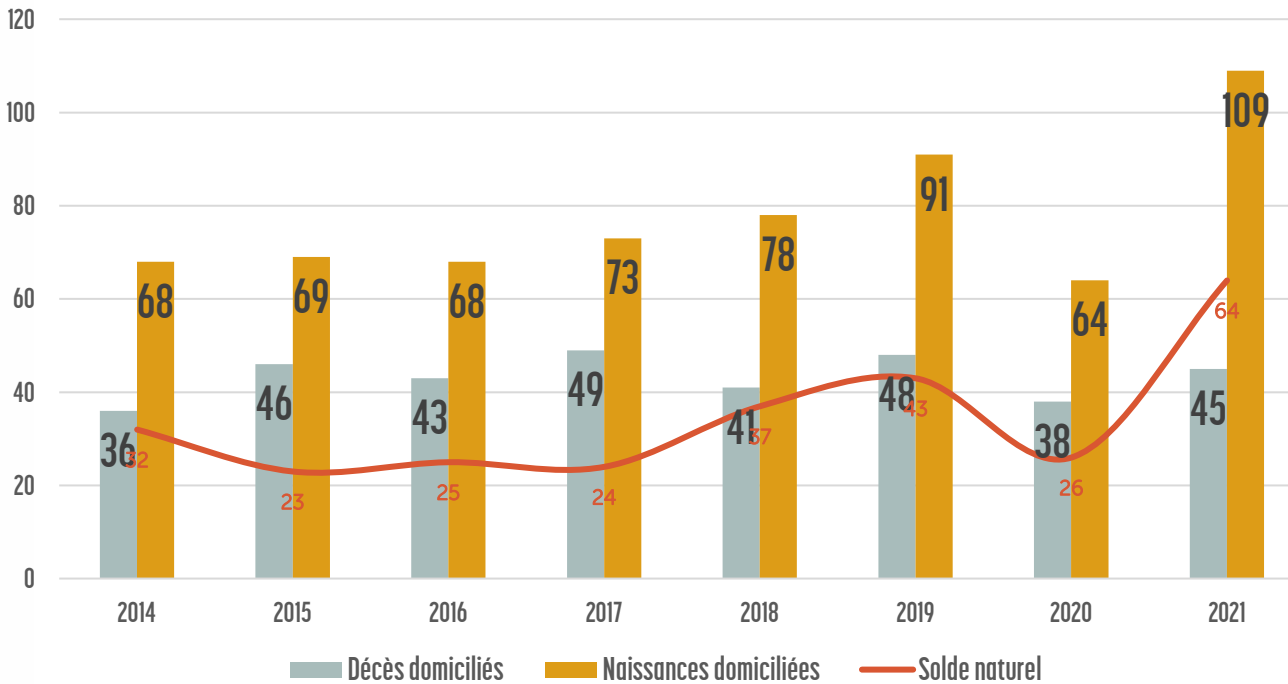
Variation annuelle moyenne de la population depuis 1968



PLU 2013 : Objectif 1,5% de croissance annuelle moyenne !

# Un tendance récente qui ne faiblit pas avec un solde naturel au plus haut

Evolution du solde naturel depuis 2014

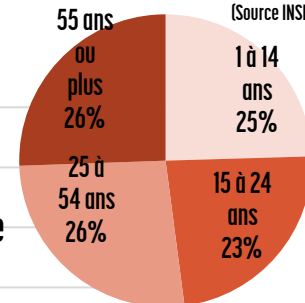


... et demain, quel impact du solde naturel sur la croissance démographique ?

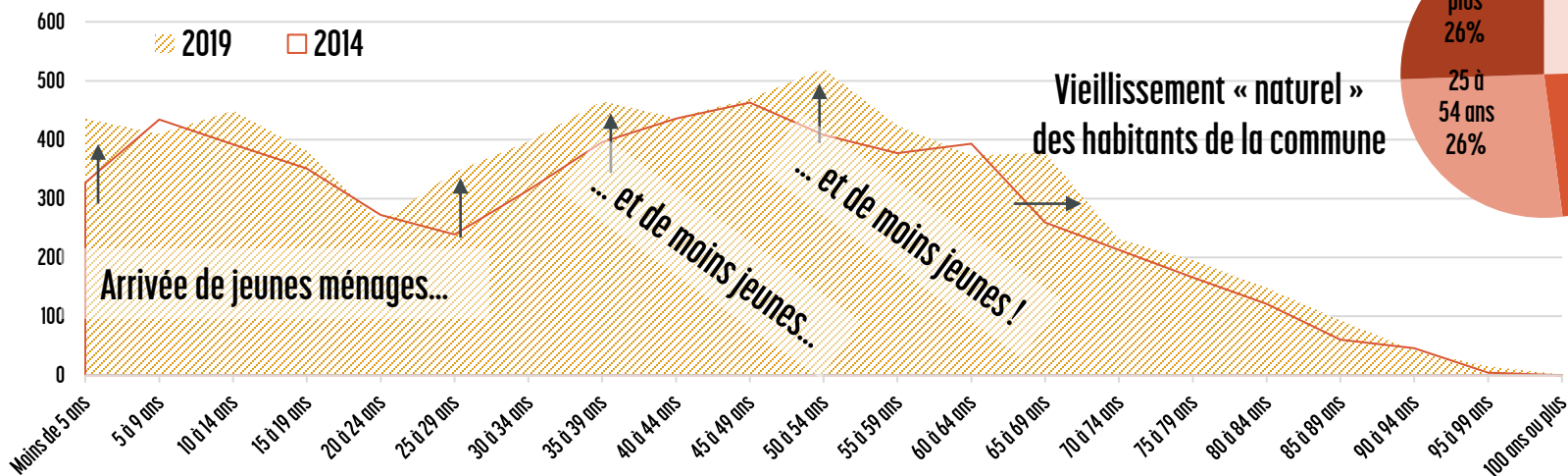
# Un accueil porté par des actifs de 25 à 55 ans !

## Profil des nouveaux arrivants (1 an)

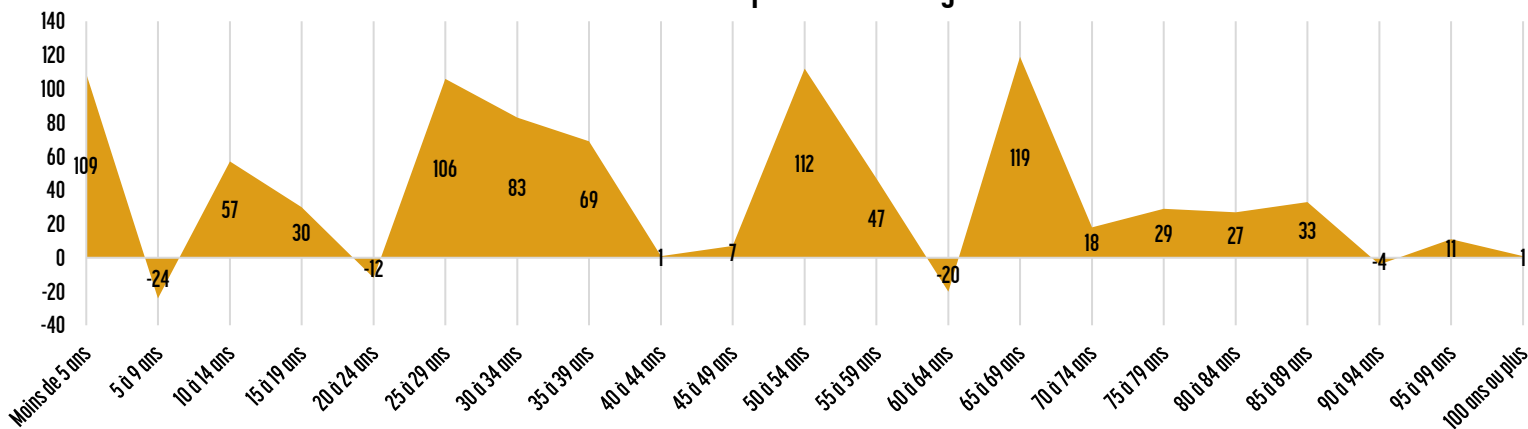
(Source INSEE 2019)



### Evolution entre 2014 et 2019

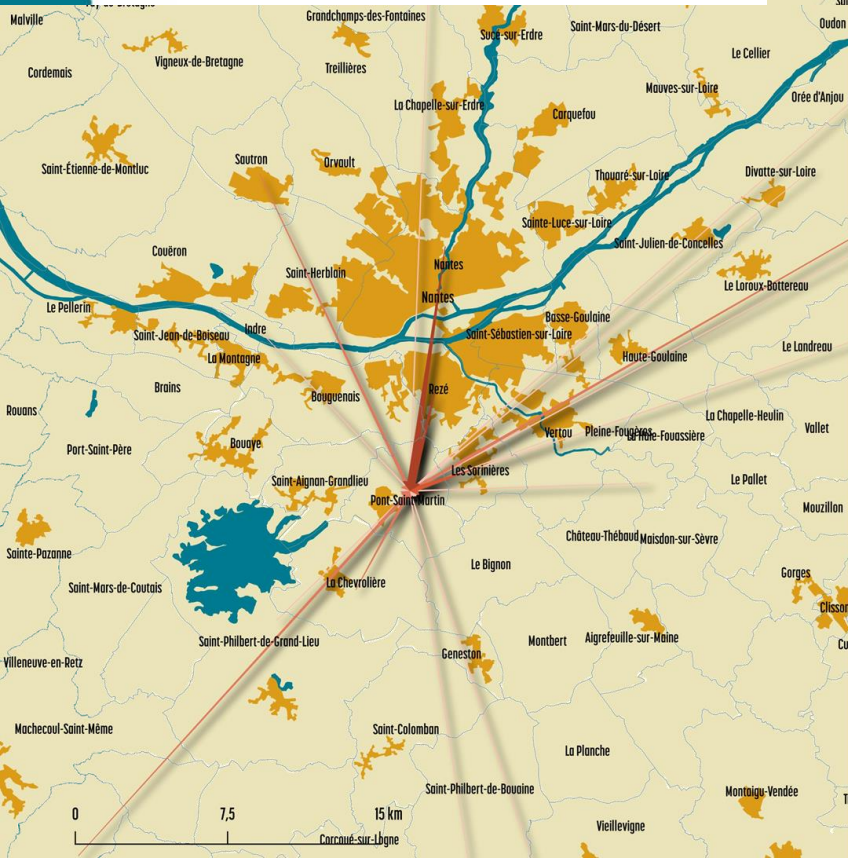
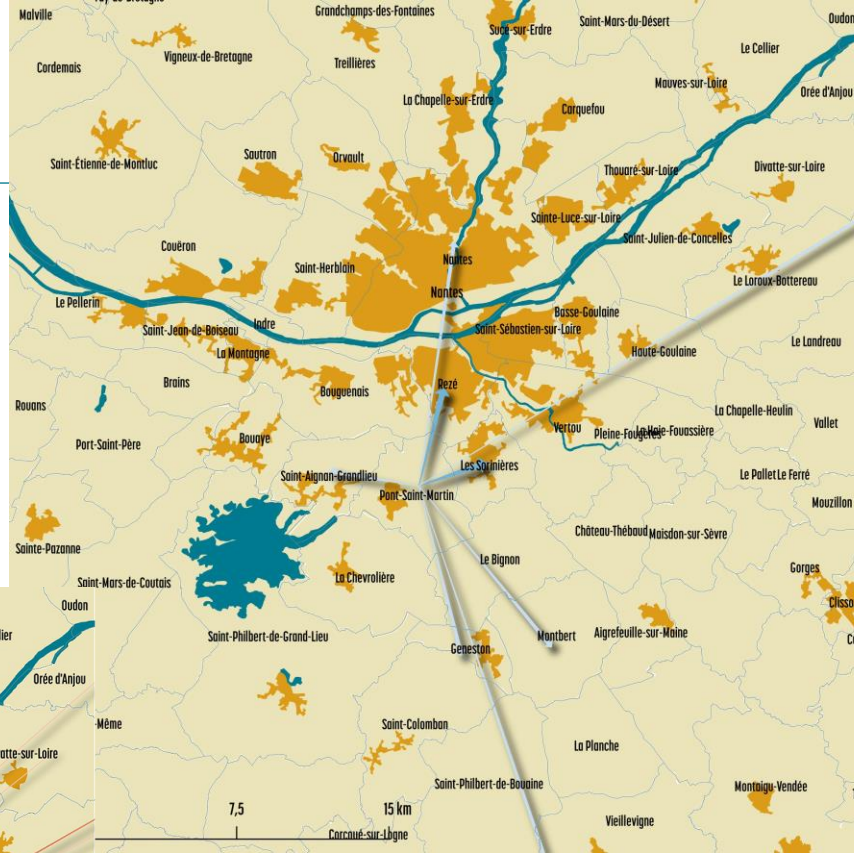


### Evolution du nombre d'habitants par tranche d'âge entre 2014 et 2019



# D'où viennent-ils ?

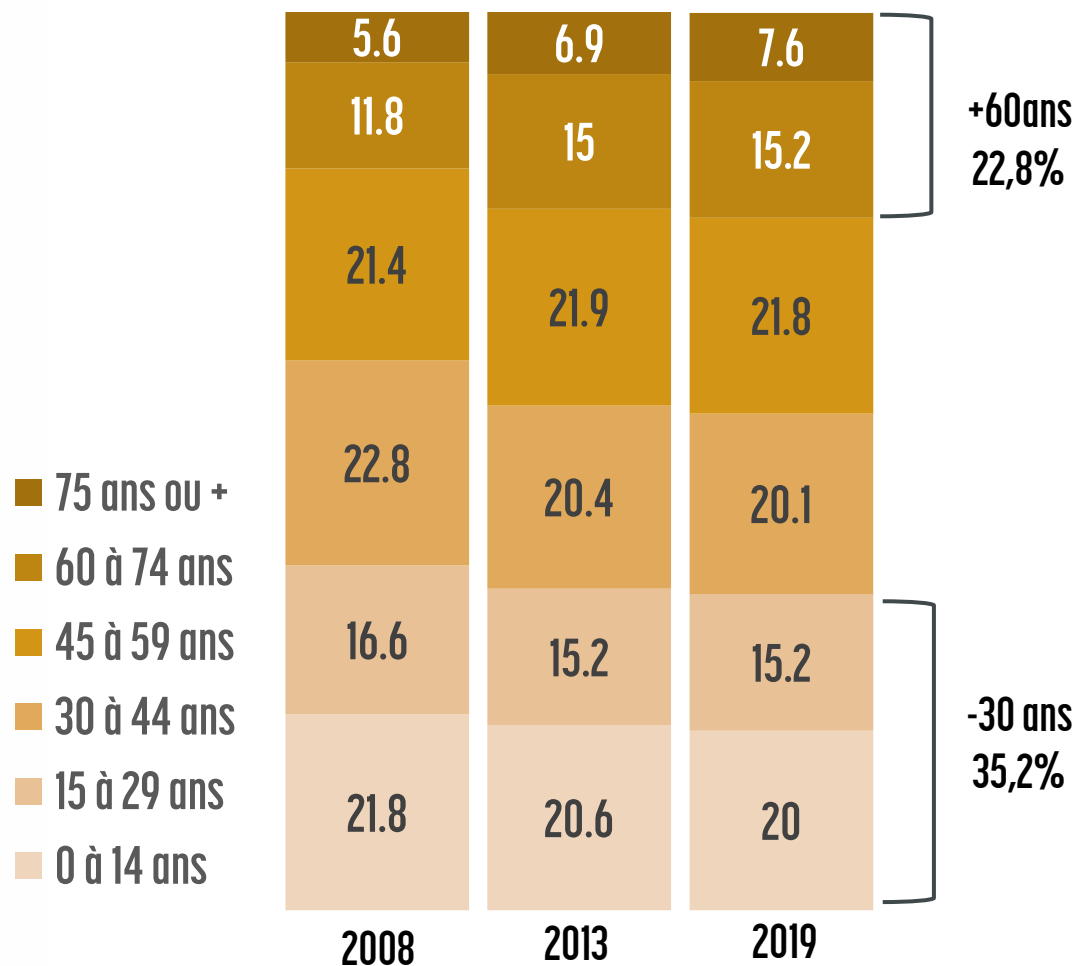
En 2019, 644 habitants résidaient sur une autre commune l'année précédente. Dont 140 à Rezé, 130 à Nantes et 50 aux Sorinières.



Dans le même temps 220 ont quitté la commune essentiellement pour d'autres communes du département. Dont 30 vers Rezé.

# ... un vieillissement progressif de la population

Evolution des tranches d'âges de la population depuis 2008



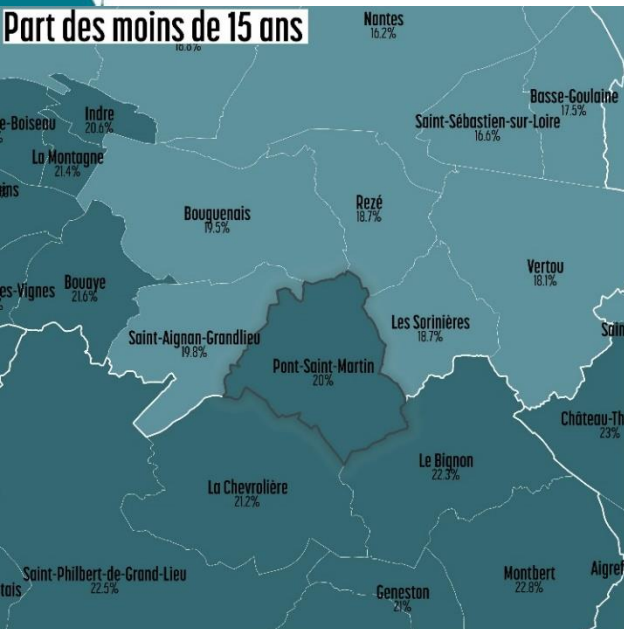
Une commune jeune et familiale  
Un vieillissement de la population  
qui s'accroît

Les + 60 ans représentent 22,8%  
de la population, contre 17,4 %  
en 2008

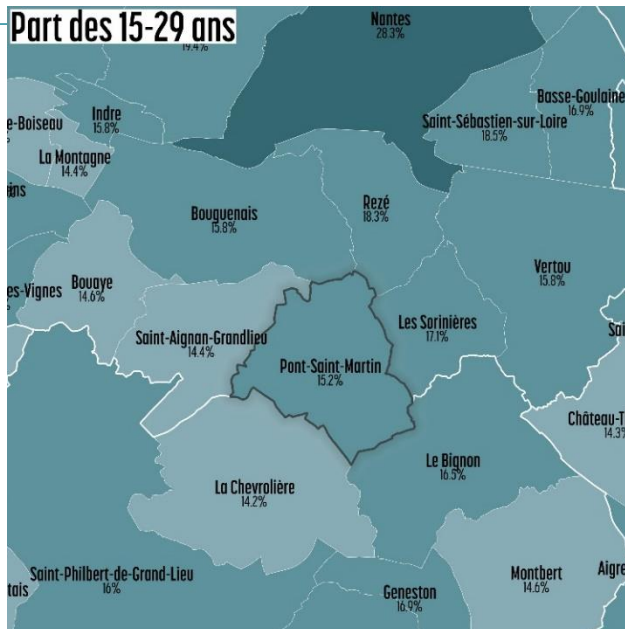
Les -30 ans représentent 35,2%  
de la population, contre 38,4 %  
en 2008

# Une population marquée par un équilibre générationnel

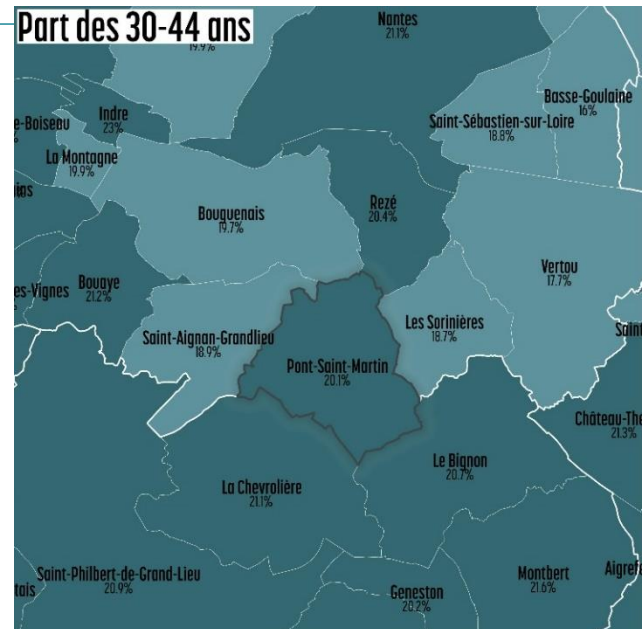
Part des moins de 15 ans



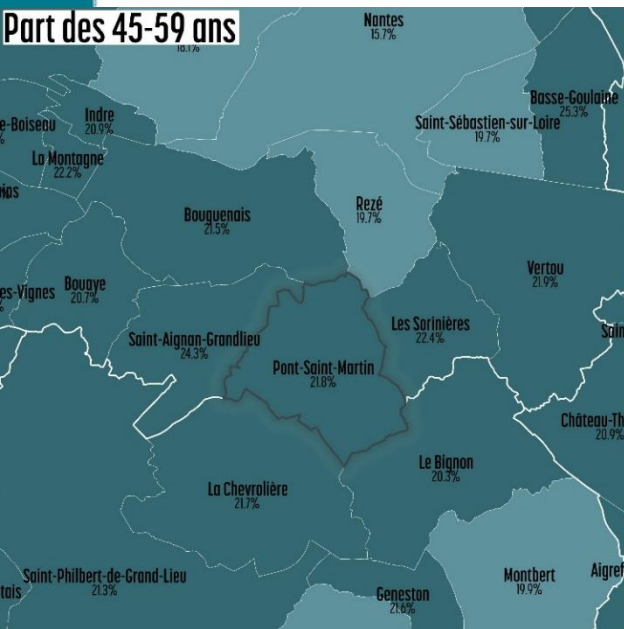
Part des 15-29 ans



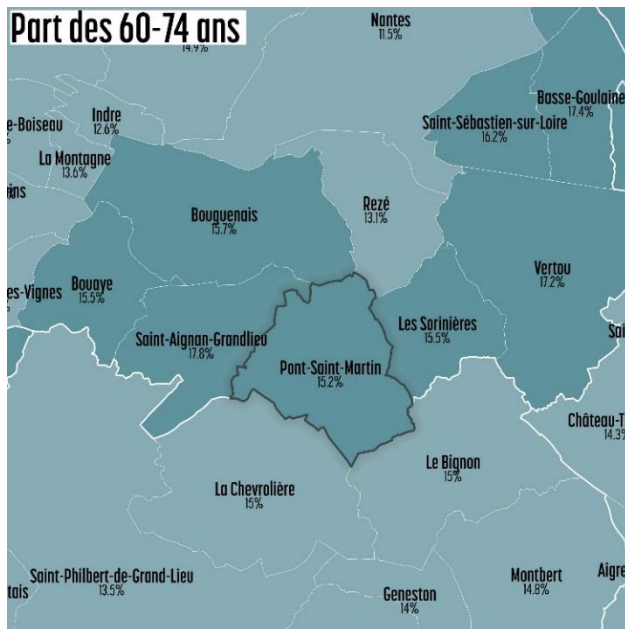
Part des 30-44 ans



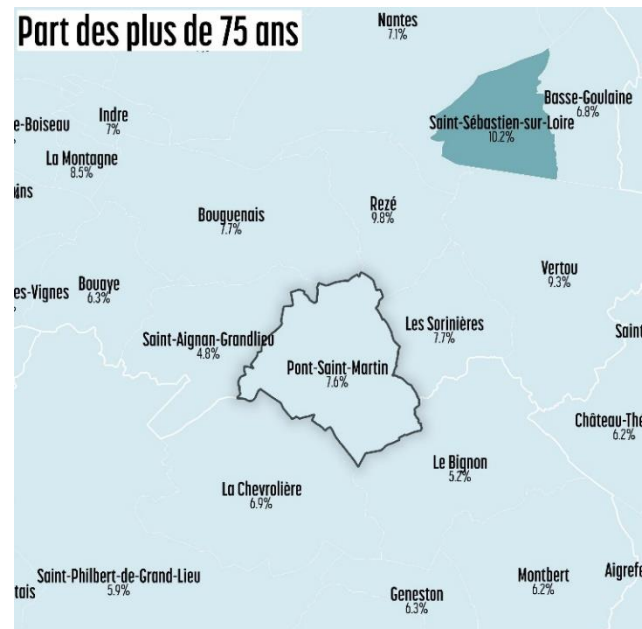
Part des 45-59 ans



Part des 60-74 ans



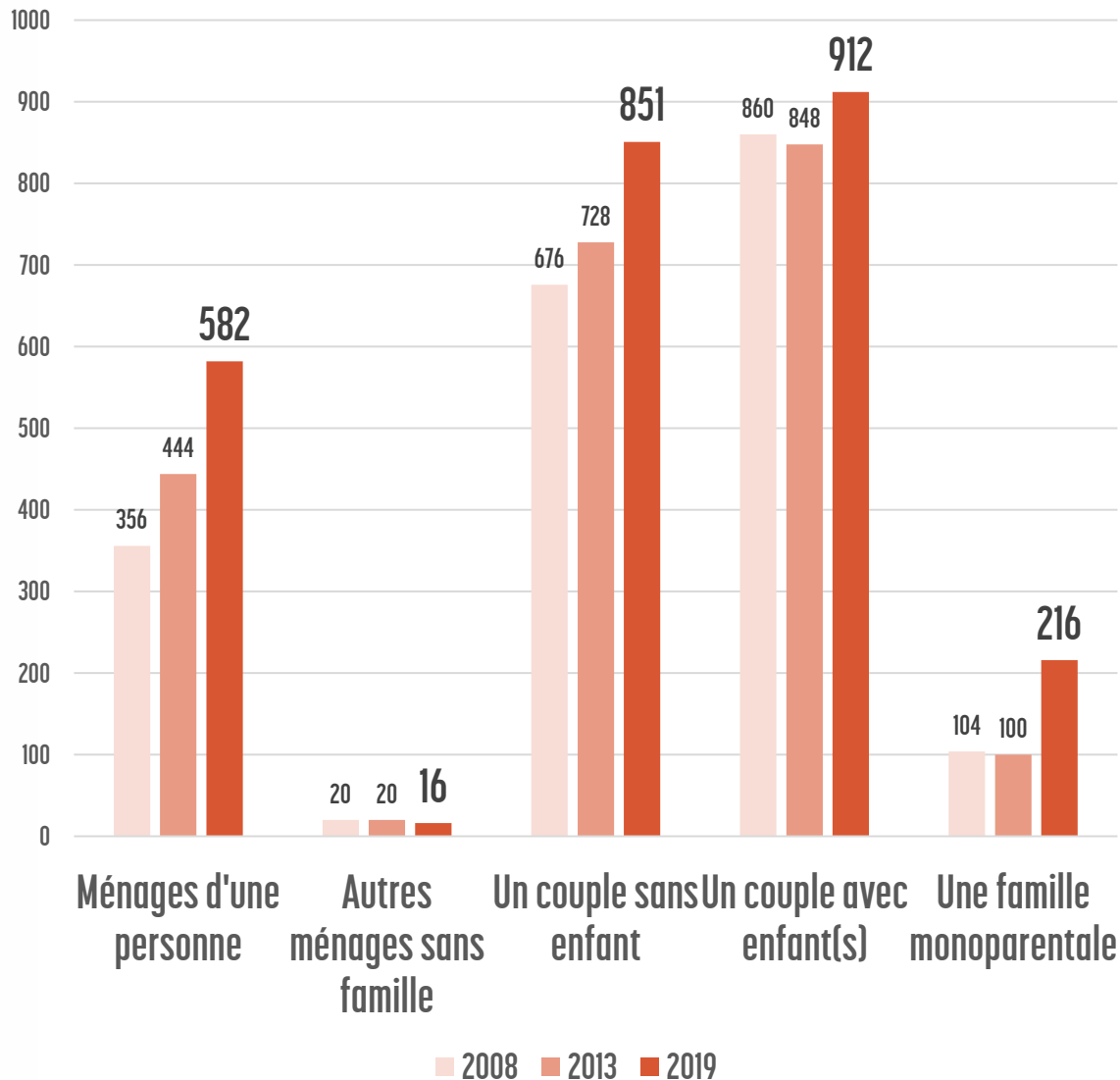
Part des plus de 75 ans





# Un modèle familial en forte évolution

Evolution de la composition des ménages



1/3 de couples avec enfants

1/3 de couples sans enfants

1/3 de ménages d'une  
personne ou familles  
monoparentales

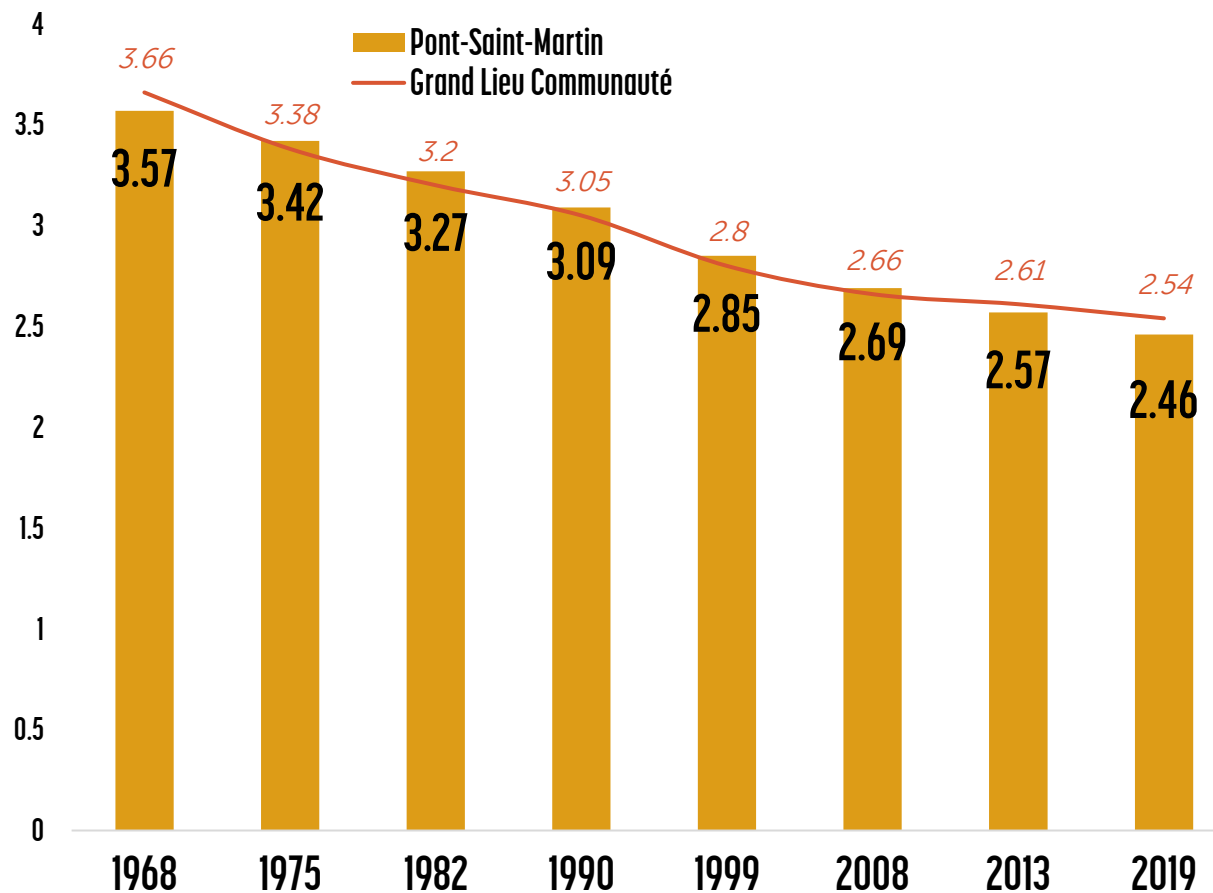
Le modèle du couple avec  
enfants toujours majoritaire  
mais c'est celui qui  
progressé le moins sur la  
commune !

582 ménages d'1 personne

# Malgré la population familiale, un desserrement continu des ménages

La taille des ménages baisse :

- décohabitation : jeunes actifs qui quittent le logement familial, divorces...
- vieillissement de la population : des décès et des personnes âgées qui occupent désormais seules des logements.



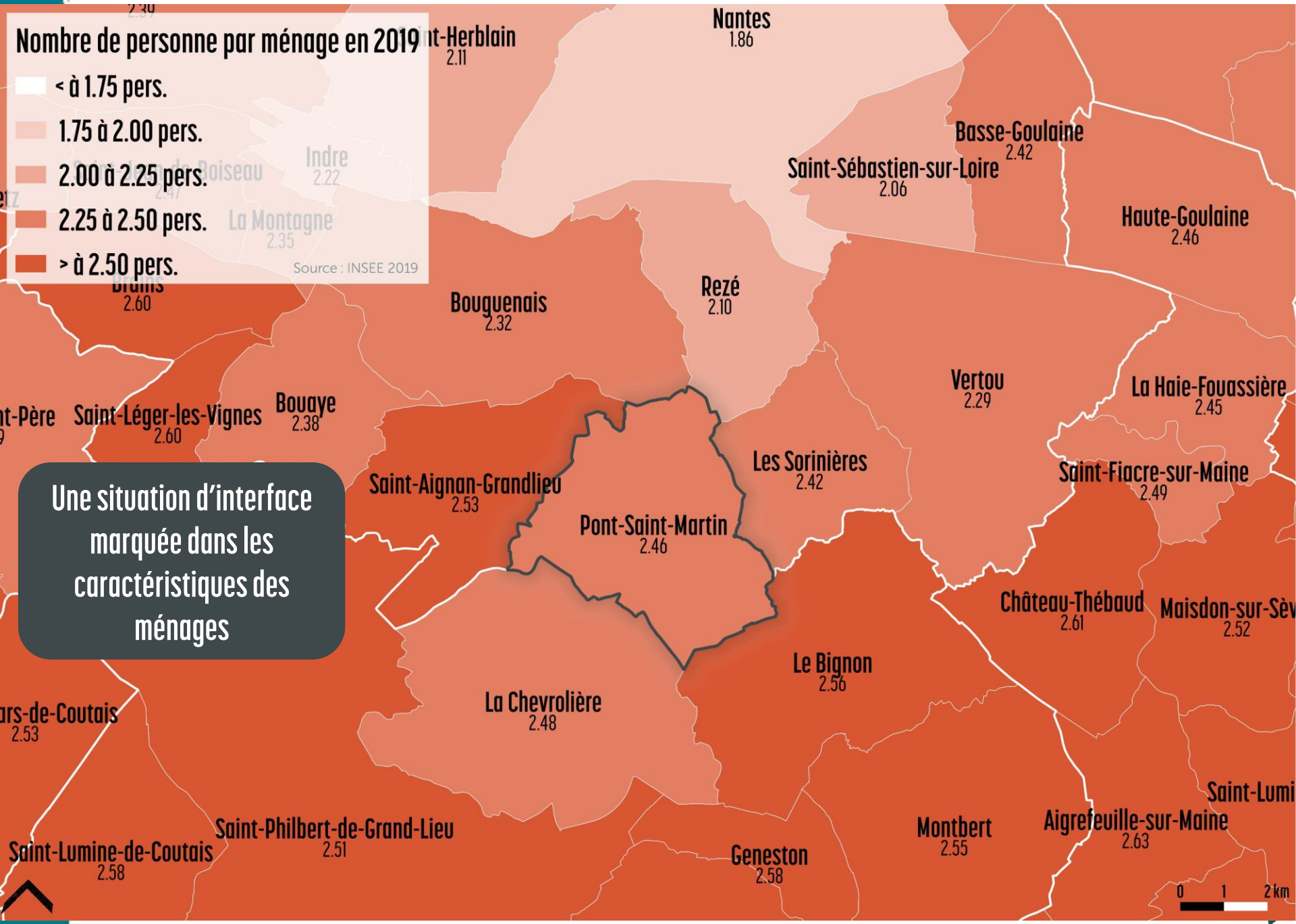
>> Un phénomène qui implique qu'à population égale, il faut plus de logements pour loger tout le monde

# Nombre de personne par ménage en 2019

- < à 1.75 pers.
- 1.75 à 2.00 pers.
- 2.00 à 2.25 pers.
- 2.25 à 2.50 pers.
- > à 2.50 pers.

Source : INSEE 2019

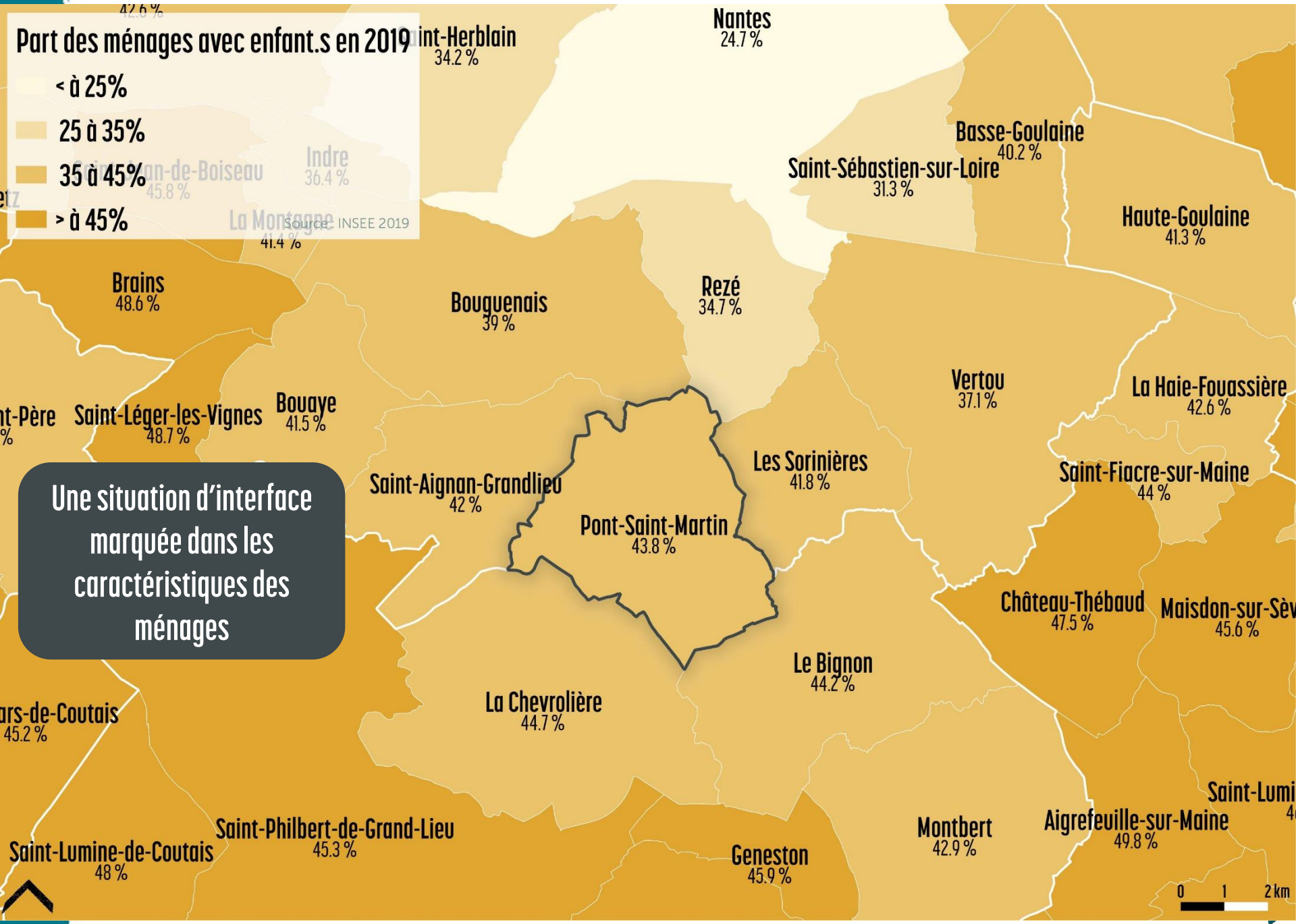
Une situation d'interface marquée dans les caractéristiques des ménages



# Part des ménages avec enfant.s en 2019

- < à 25%
- 25 à 35%
- 35 à 45%
- > à 45%

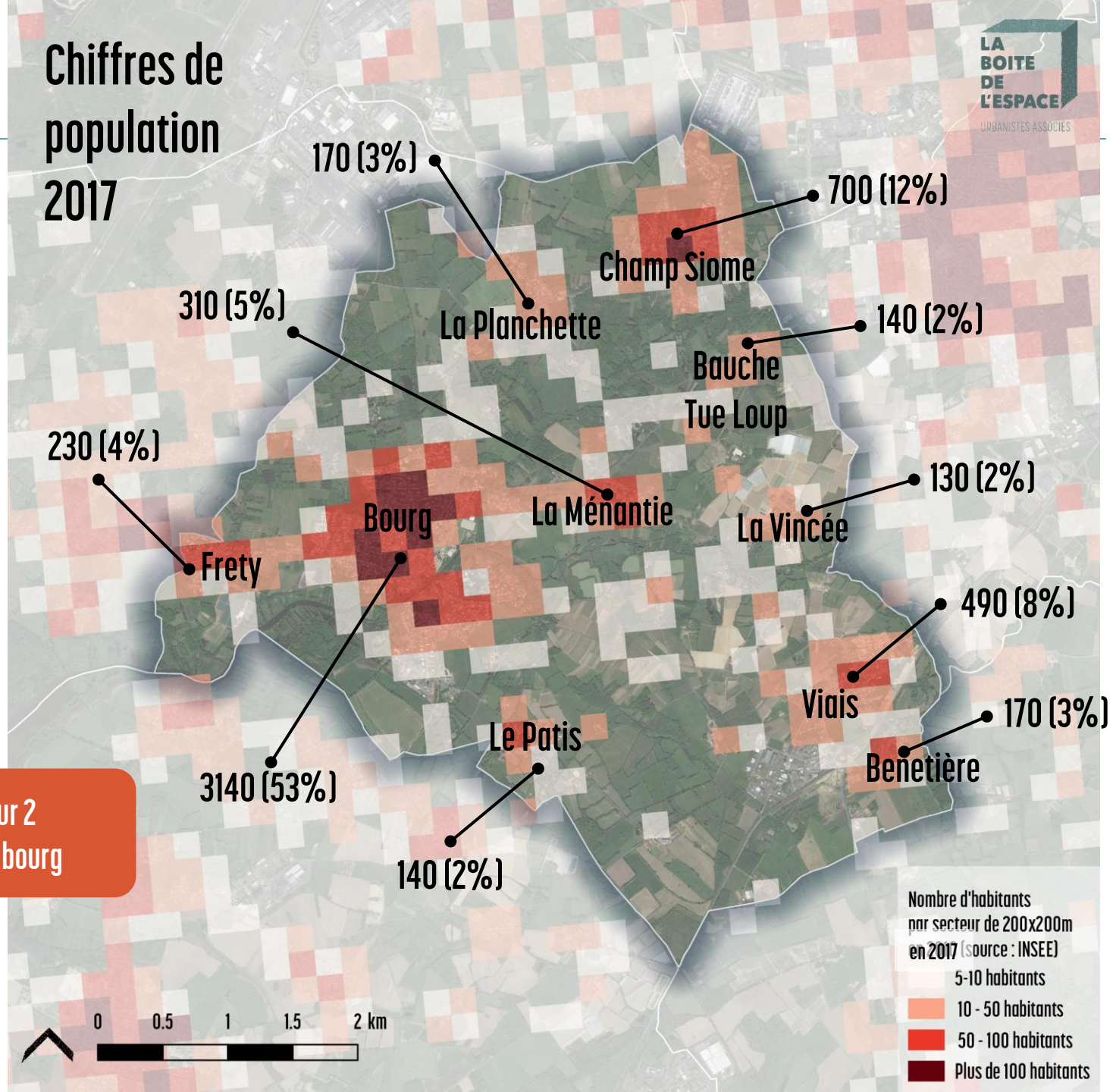
Source: INSEE 2019



Une situation d'interface marquée dans les caractéristiques des ménages



# Chiffres de population 2017



1 habitant sur 2 réside dans le bourg

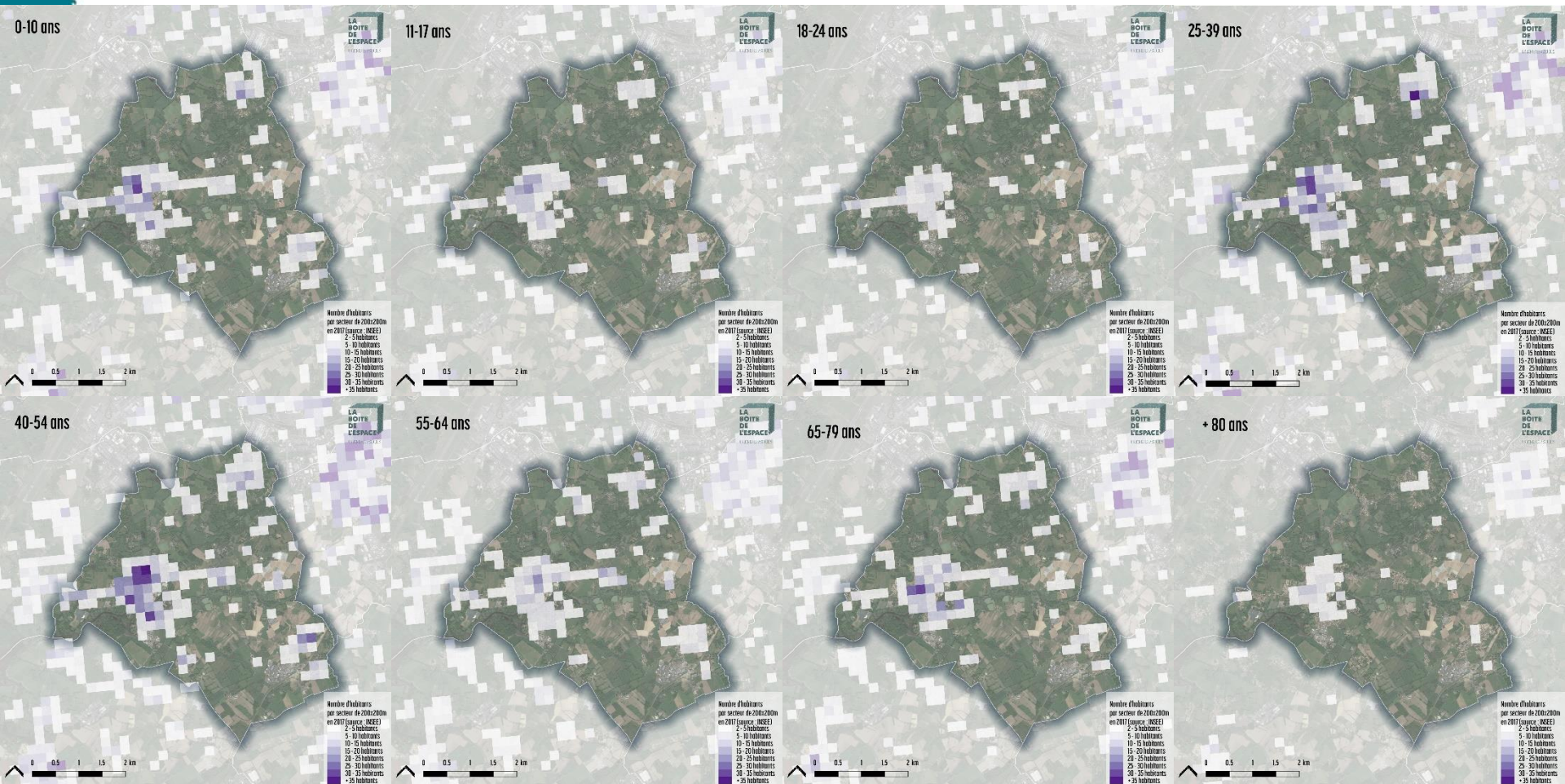


Nombre d'habitants par secteur de 200x200m en 2017 (source : INSEE)

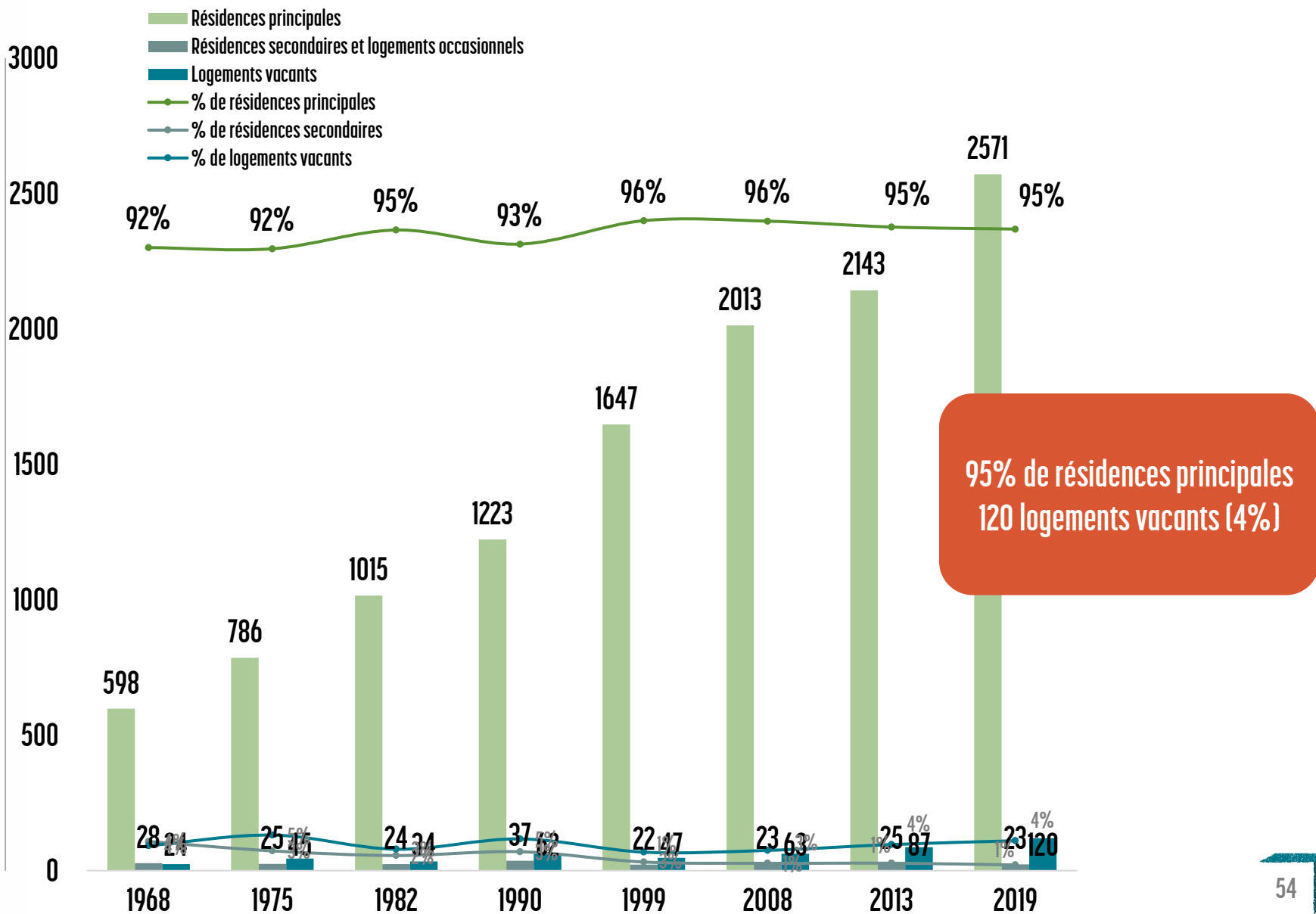
- 5-10 habitants
- 10 - 50 habitants
- 50 - 100 habitants
- Plus de 100 habitants

# Quelques marqueurs générationnels selon les villages

Des grandes périodes de constructions qui traduisent les spécificités locales

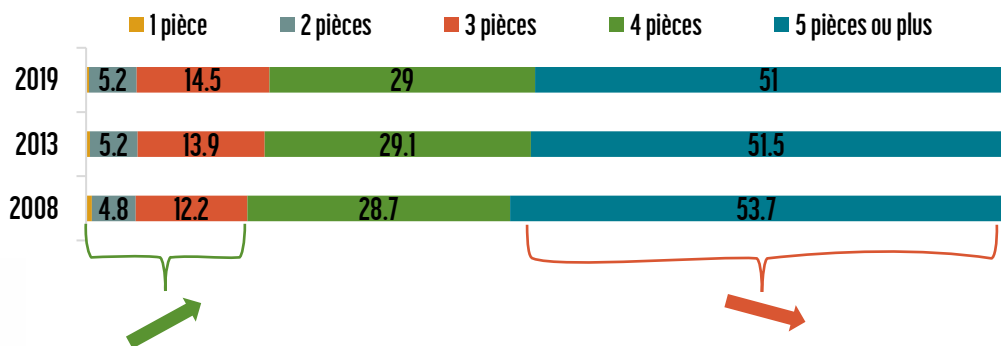


# Une progression résidentielle continue



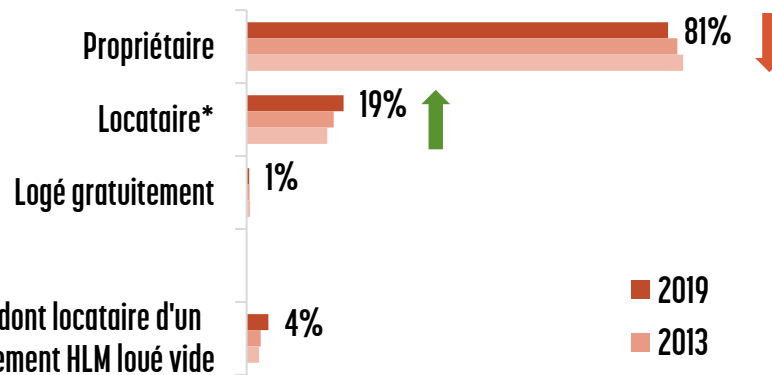
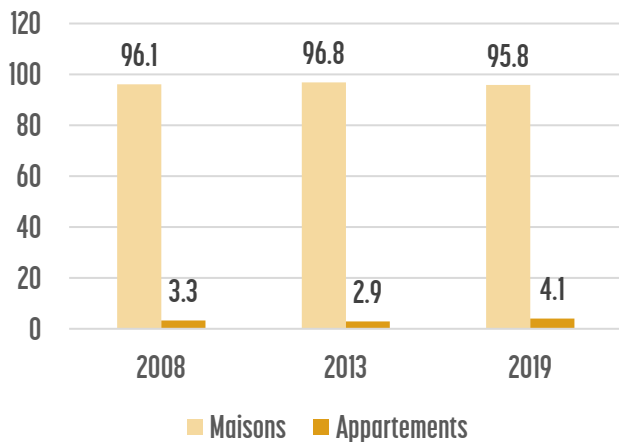
# La maison, avec 4 pièces et plus !

> De grands logements : plus de 80% de 4 pièces et plus en 2019



1 logement sur 2 fait 5 pièces et plus.  
80% des logements ont 4 pièces et +  
Un parc de maisons  
Un marché locatif tendu

Evolution de la part de maisons et d'appartements (%)



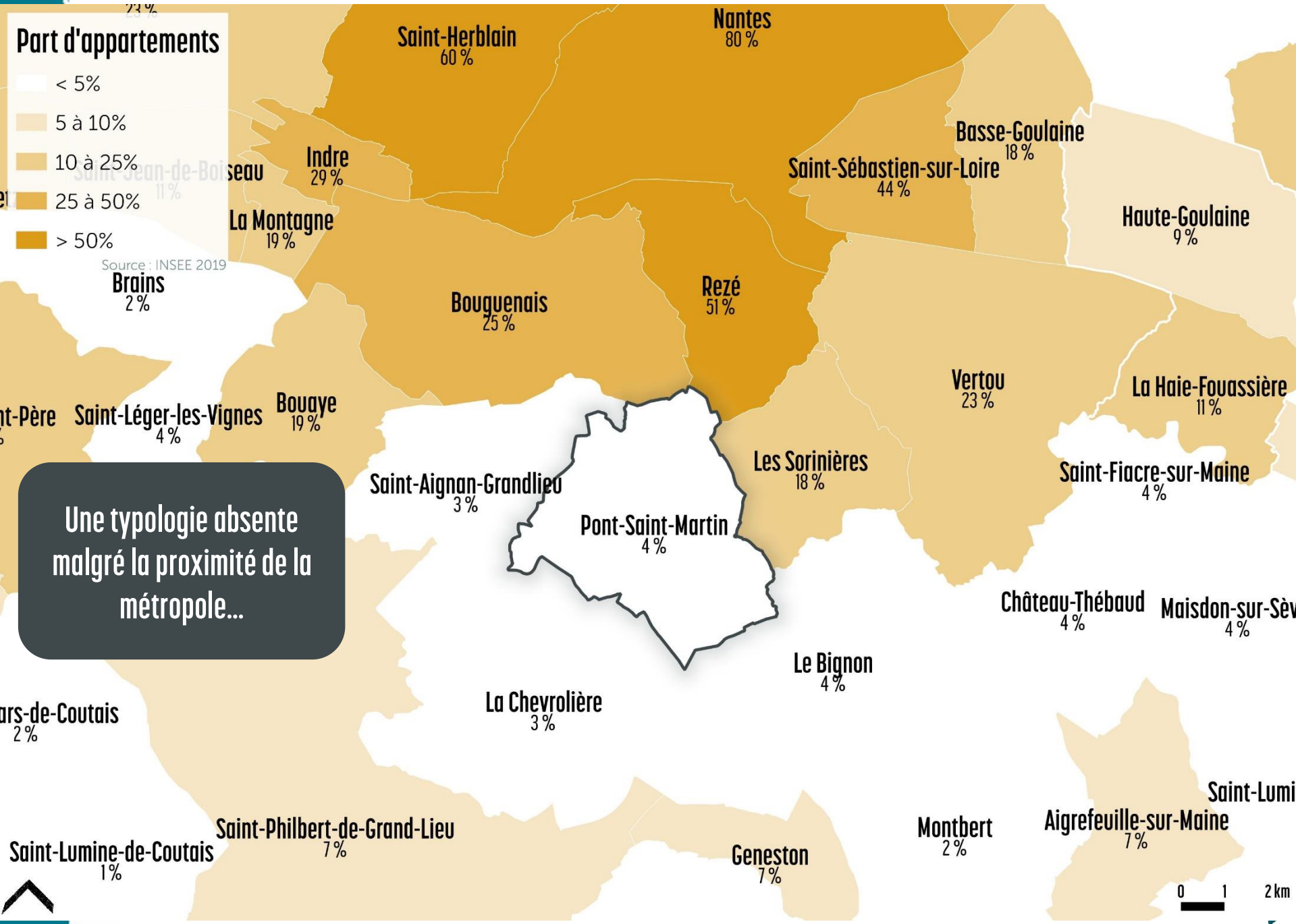
Les appartements sont encore l'exception dans le parc résidentiel mais ils progressent sensiblement et participent à faire évoluer le statut d'occupation.



# Part d'appartements



Source : INSEE 2019



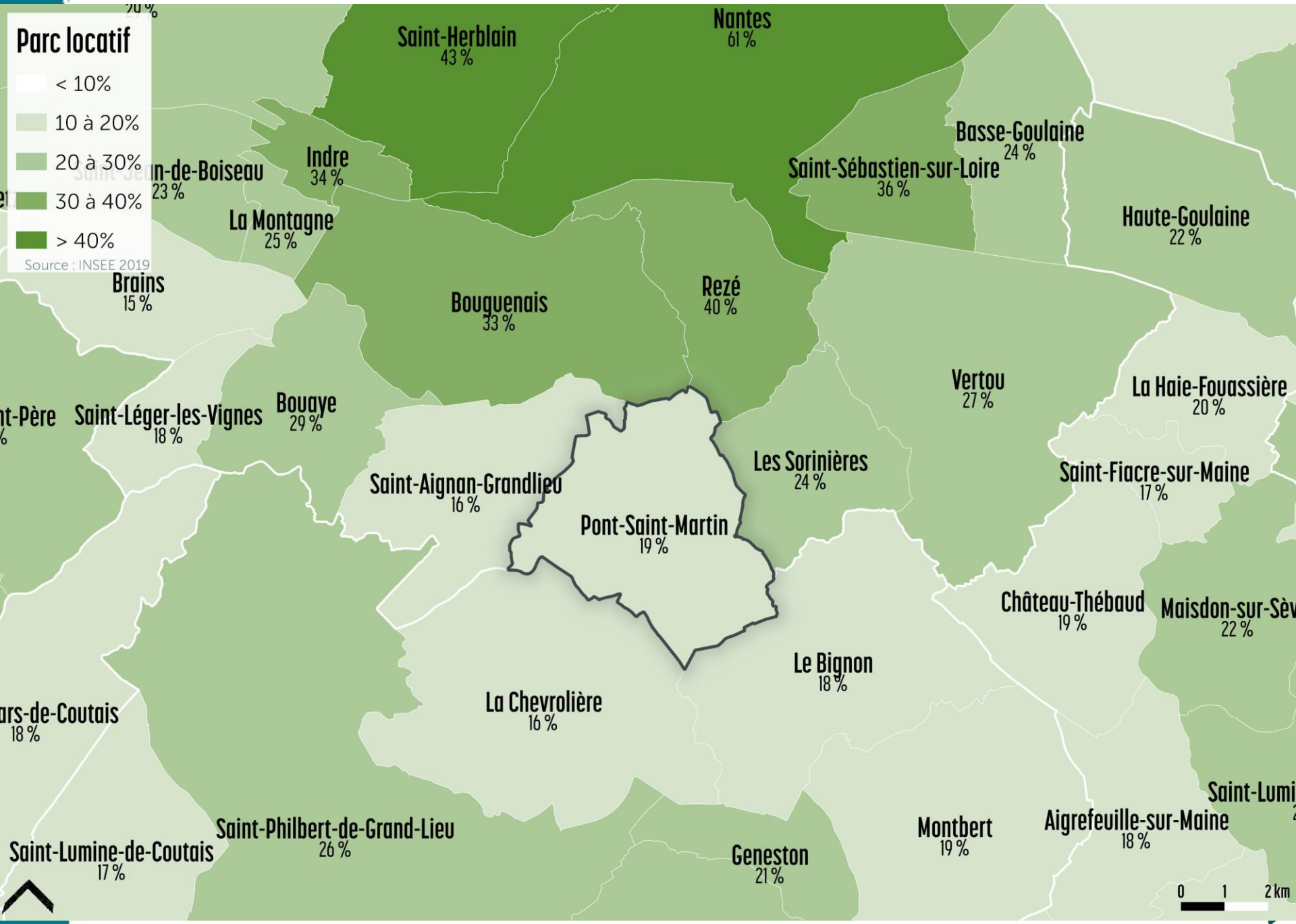
Une typologie absente malgré la proximité de la métropole...

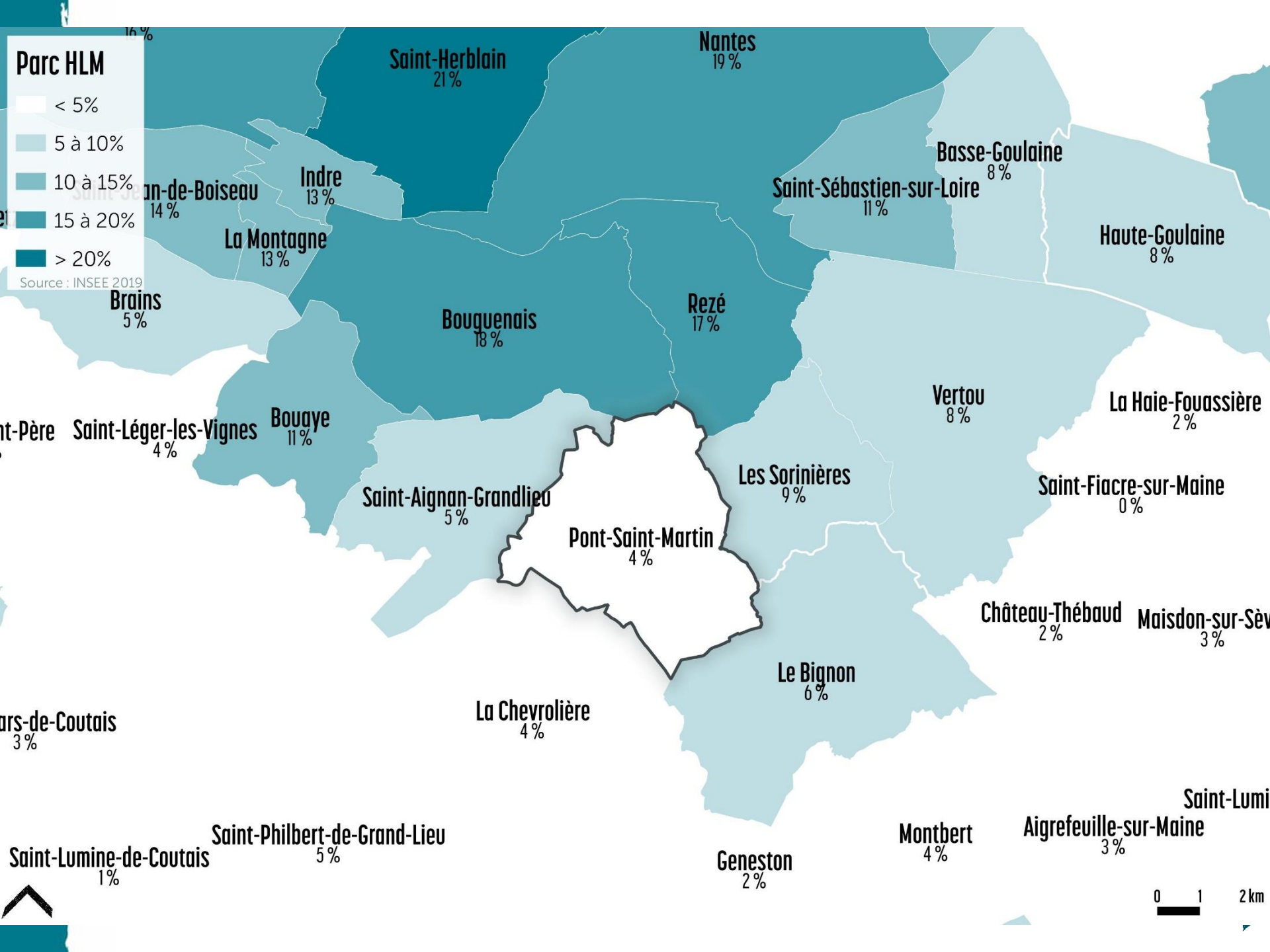


# Parc locatif



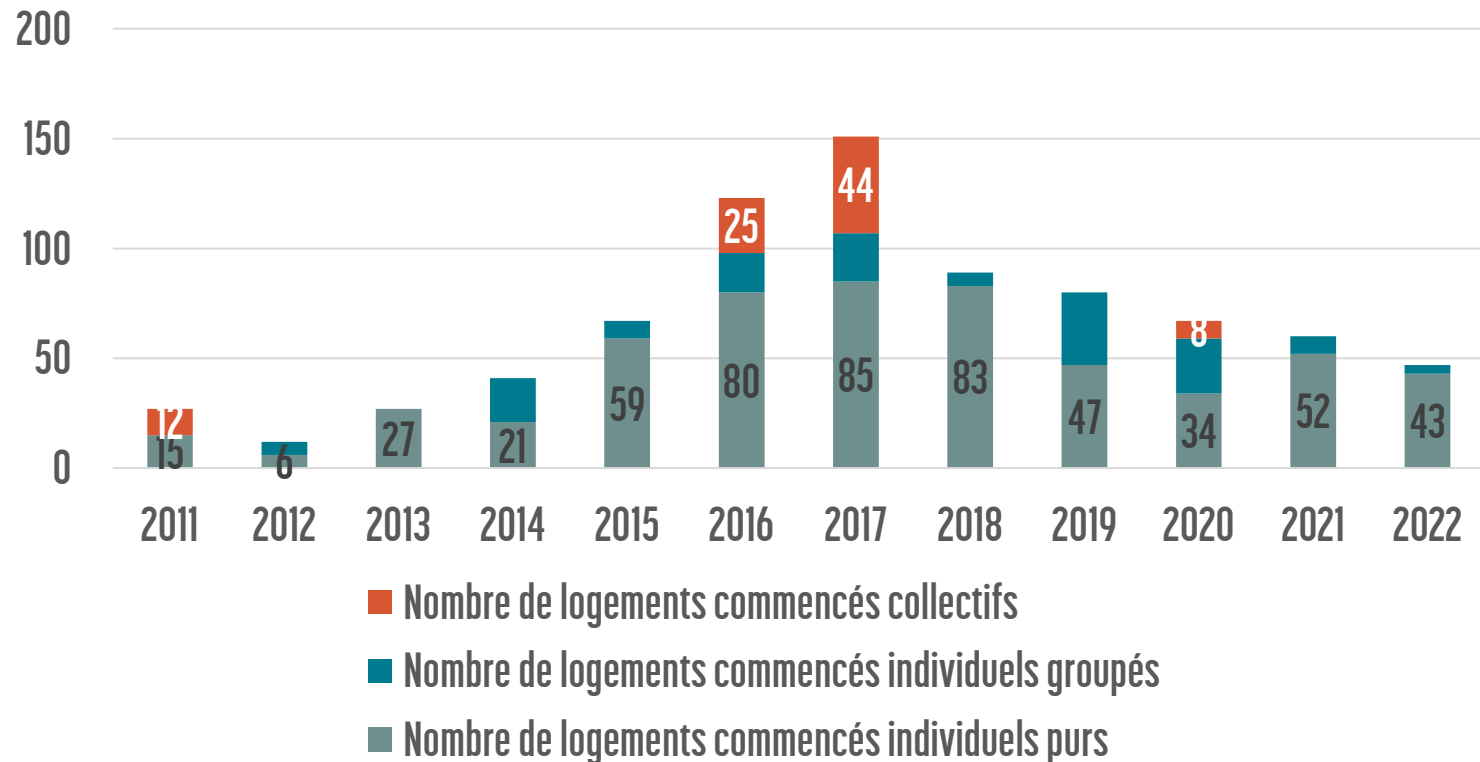
Source : INSEE 2019





# Une diversification associée à des opérations... en parallèle d'une augmentation de l'offre en maisons individuelles

Evolution des logements commencés



# Quelques exemples de renouvellement (démolition reconstruction)



**Rue de la Bourie**



**Rue de Nantes**



**Rue de la Bauche tue-loup**



# Quelques exemples de divisions



**Rue de la Bauche tue-loup**



**Rue de la Gautellerie**



**Rue des barres**



**Imp. Pasquier**



# Mais aussi des opérations en extension



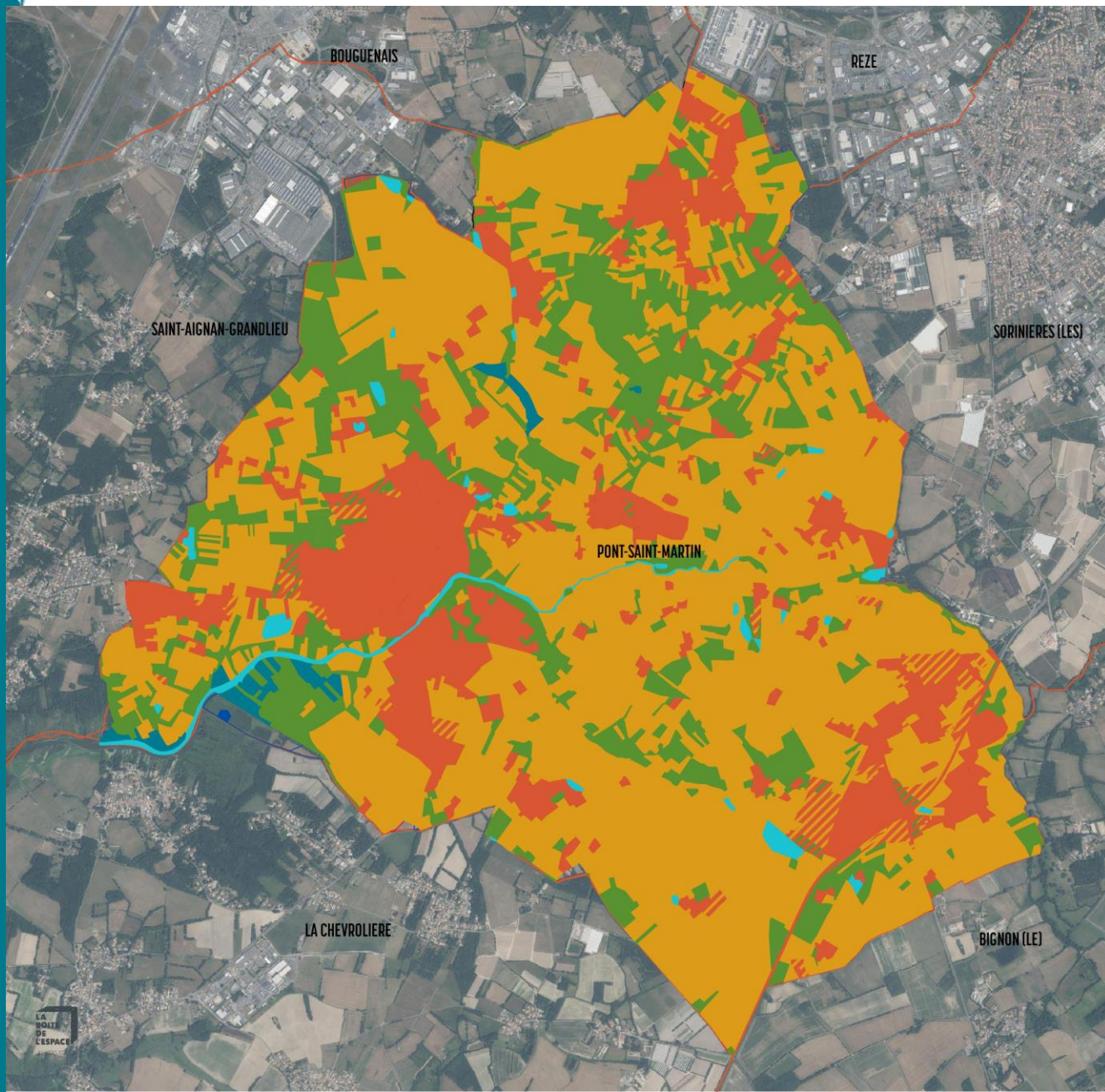
**ZAC du Haugard**



**Lotissement des jardins de l'Abbaye**



# Attractivité et construction qui s'observent dans l'occupation du sol



Evolution de l'occupation des sols  
sur la période 2009-2020

Selon les données du  
département :  
52,6 hectares de  
« consommés » sur la  
période 2009-2020

Occupation des sols 2020  
(MOS Loire-Atlantique)

- Forêts et milieux semi naturels
- Milieux humides
- Surfaces en eaux
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Territoires artificialisés entre 2009 et 2020

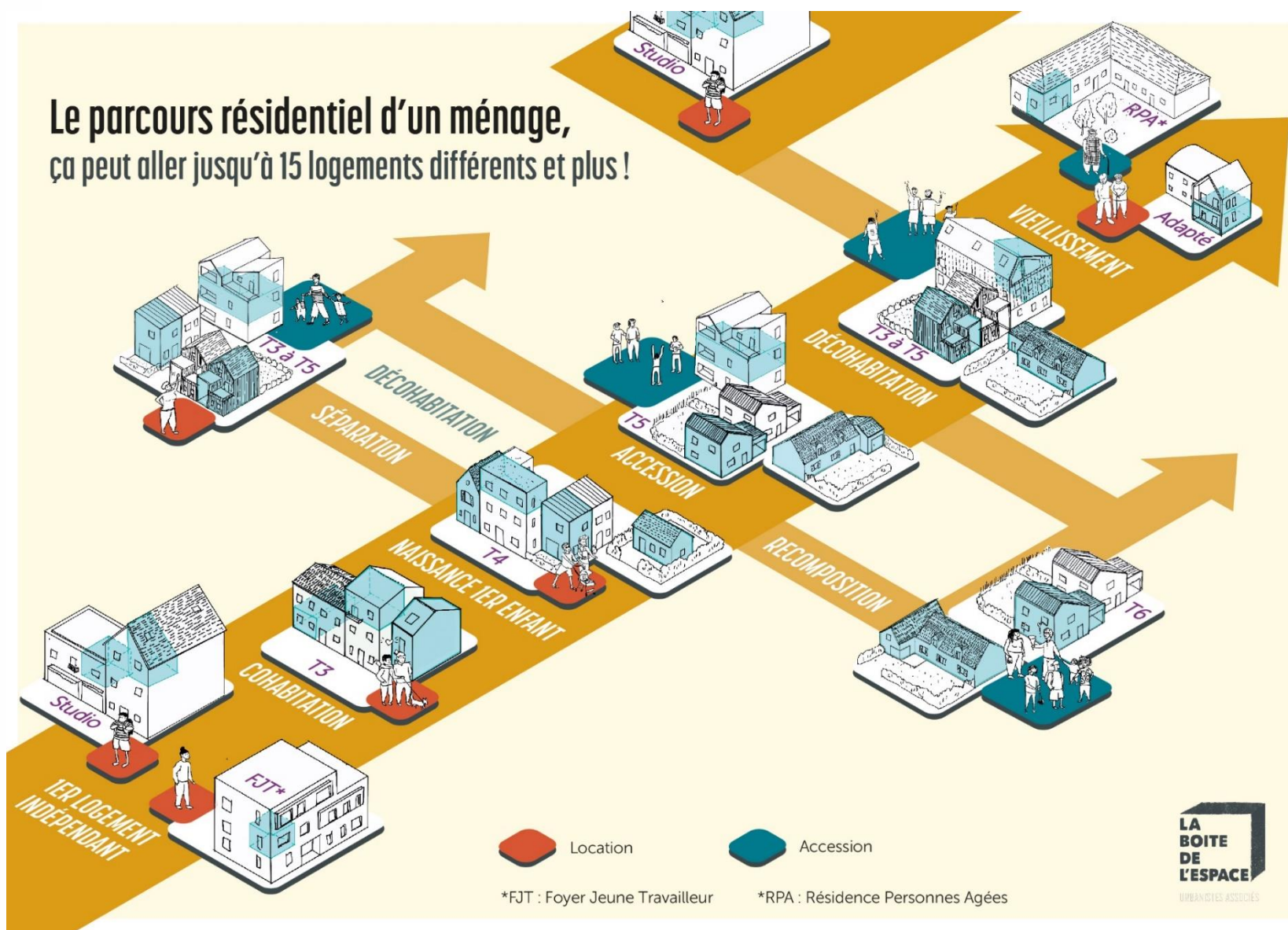
0 0.5 1km





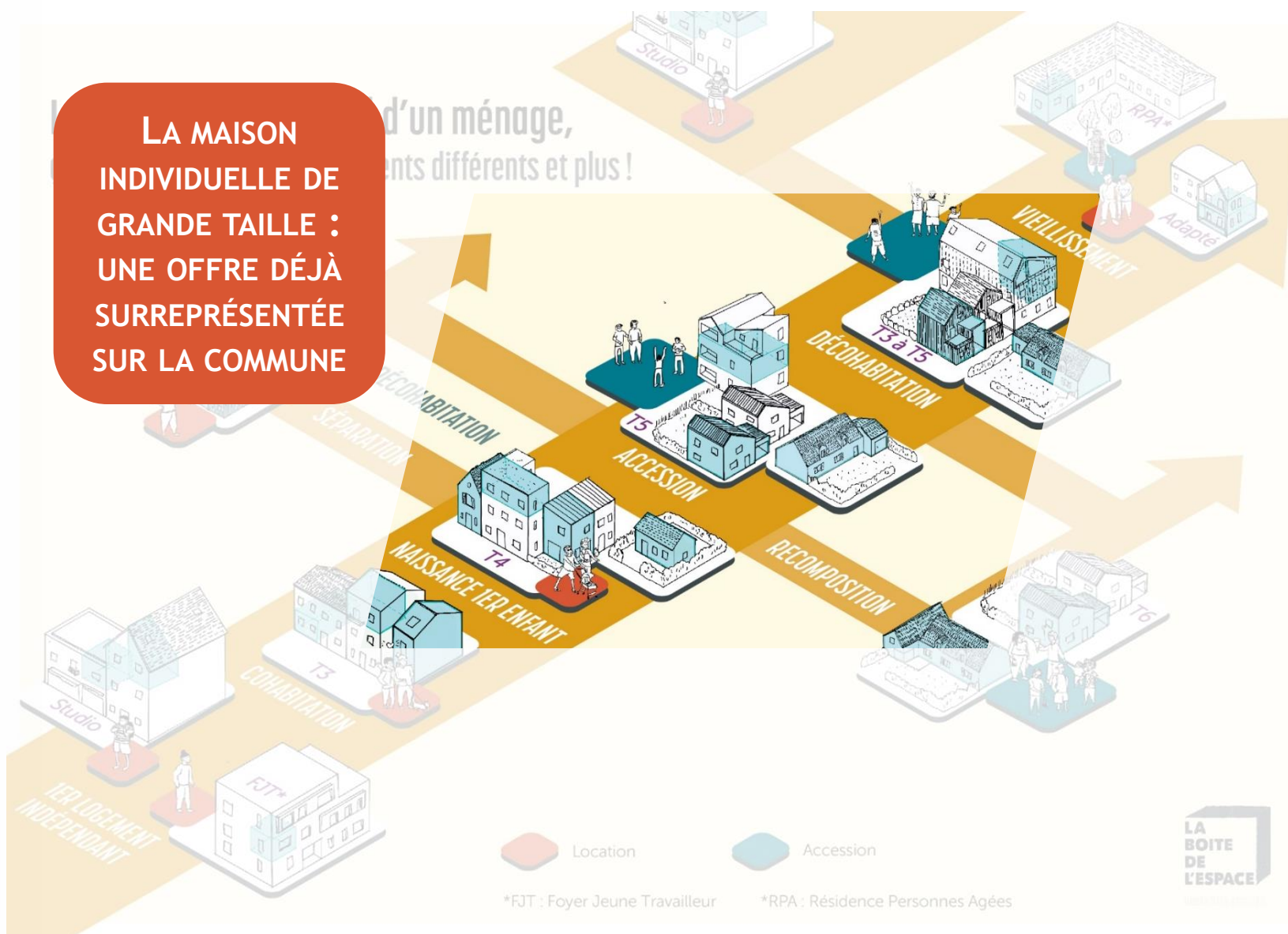
# Parcours résidentiel et typologies de logements

Le parcours résidentiel d'un ménage, ça peut aller jusqu'à 15 logements différents et plus !



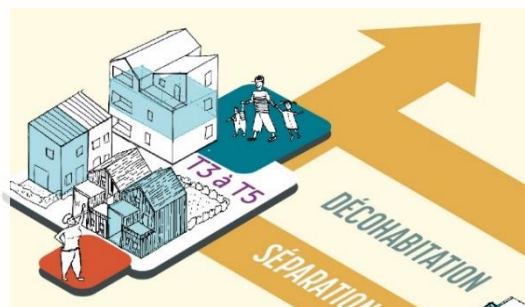
# Parcours résidentiel et typologies de logements

LA MAISON INDIVIDUELLE DE GRANDE TAILLE : UNE OFFRE DÉJÀ SURRÉPRÉSENTÉE SUR LA COMMUNE



# Parcours résidentiel et typologies de logements

3 TYPOLOGIES AUJOURD'HUI  
MOINS PRÉSENTES DANS LES PARC...  
MAIS BIEN REPRÉSENTÉES DANS LES  
PROJETS RÉCENTS !



LOGEMENTS ADAPTÉS  
AUX FAMILLES MONO-PARENTALES

ASSURER L'ACCÈS AU LOGEMENTS  
POUR TOUS



LOGEMENTS ADAPTÉS  
AUX JEUNES

FACILITER LE MAINTIEN DES JEUNES ET  
L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX JEUNES ACTIFS



LOGEMENTS ADAPTÉS  
AUX PERSONNES ÂGÉES

ANTICIPER L'AUGMENTATION DU  
NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES  
DANS LES ANNÉES À VENIR.

# Les jardins du bourg, une offre adaptée, dense et qui laisse une large place à la nature



# Les retours habitants de la première réunion publique

## Paroles d'habitants :

*Maitriser la croissance de la population*

*Intégrer et répartir sur l'ensemble de la commune l'habitat en hauteur limitée*

*Garder l'esprit rural (pas d'immeubles hauts maxi R+2)*

*Réfléchir au développement de la population, trouver les moyens de la contrôler*

*Adéquation augmentation de la population et services + transports*

*Habitat : construction de pavillons agréables à l'œil*

*Sécurité de la population : contenir l'évolution démographique et conserver le bien-être de la population*

*Rester accueillant pour nos enfants*

*Veiller à une bonne mixité sociale des logements*



Des enjeux  
partagés ?

- Assurer un accueil maîtrisé de jeunes ménages avec enfants pour garantir la mixité intergénérationnelle sans sur-fréquentation des équipements scolaires.
- Un parc de logements qui doit continuer à se diversifier pour favoriser la rotation dans le parc et notamment pour garantir du choix dans les parcours résidentiels, mais aussi pour développer de nouvelles formes urbaines
  - Un vieillissement de la population à accompagner, avec des produits immobiliers adaptés au parcours résidentiel sénior, mais aussi une proximité ou accessibilité facilitée aux commerces, services et équipements.

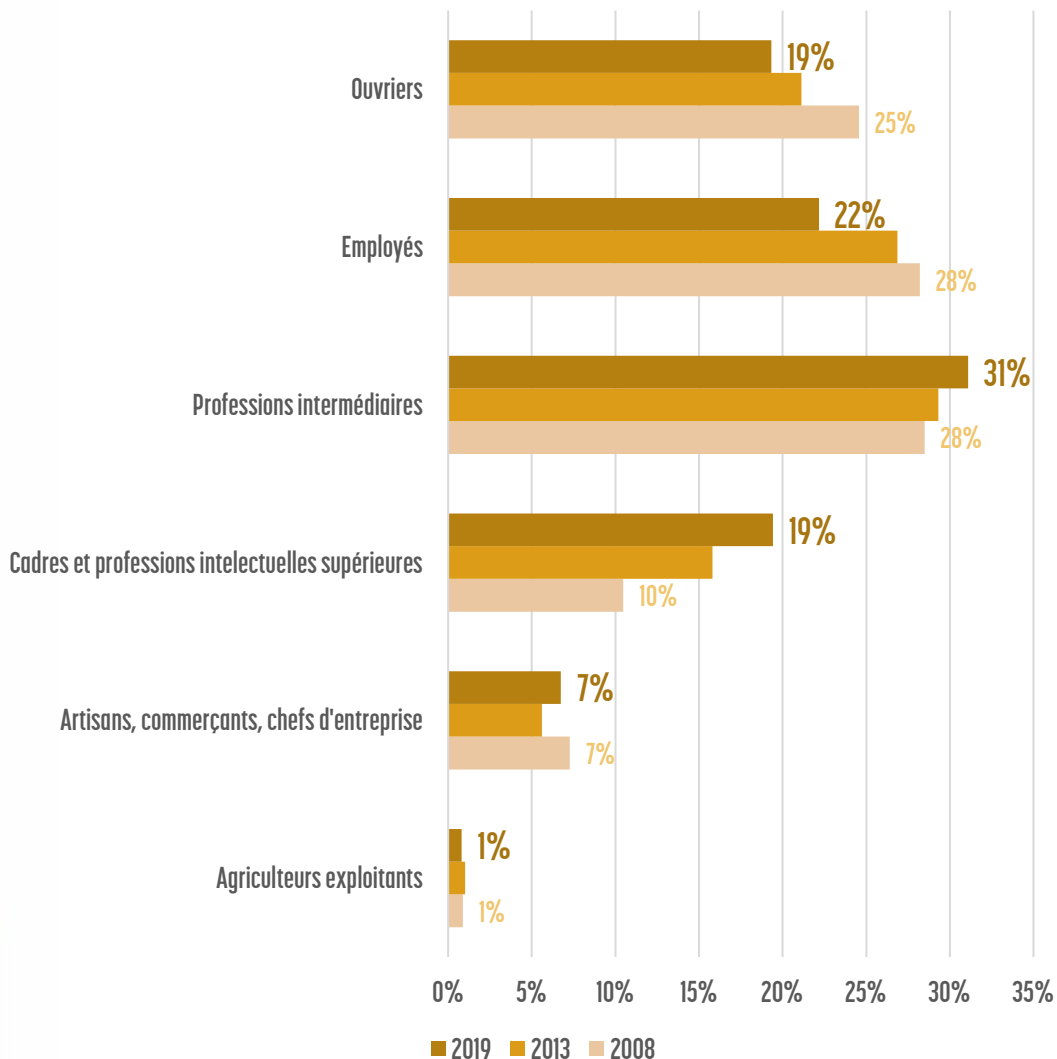
- Augmenter la part de logements sociaux

A vous la parole !

**Equipements, services,  
mobilité, économie :  
Une position de transition  
entre rural et métropole**

# Par catégorie socio-professionnelles

Population active de 15 à 64 ans selon CSP

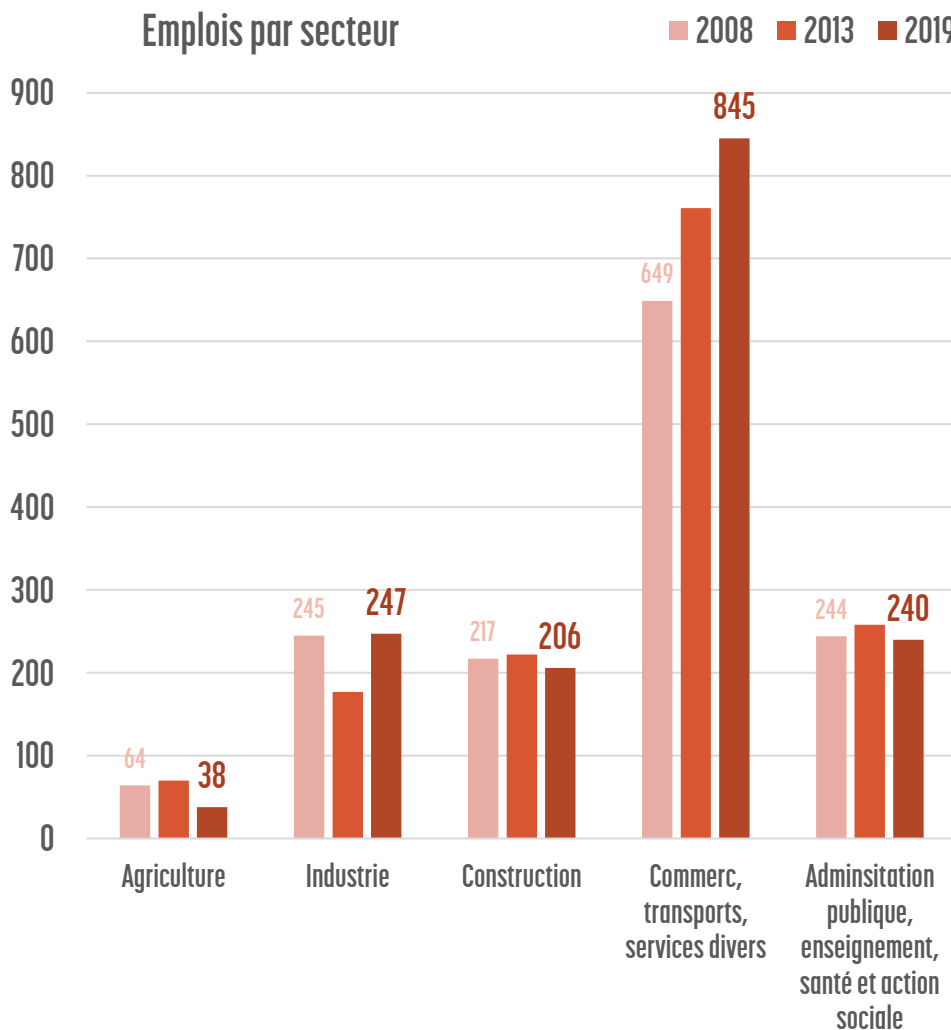


La nombre de cadres a fortement augmenté (de 292 à 632), alors que les nombres d'employés et d'ouvriers ont diminué

Les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent :  
1 actif sur 2 (entre 15-64 ans)



# Un tertiarisation (métropolisation) de l'emploi



Un développement de l'emploi marqué dans le secteur du commerce, des transports et des services divers.

# Une déconnexion entre l'évolution démographique et l'emploi

	2008	2013	2019
Nombre d'emplois dans la zone	1467	1549	1514
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	2589	2643	3038
Indicateur de concentration d'emplois	56.7	58.6	49.8
<i>Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus (%)</i>	<i>62.9</i>	<i>63.2</i>	<i>63.1</i>

1 emploi  
pour 2 actifs ayant  
un emploi

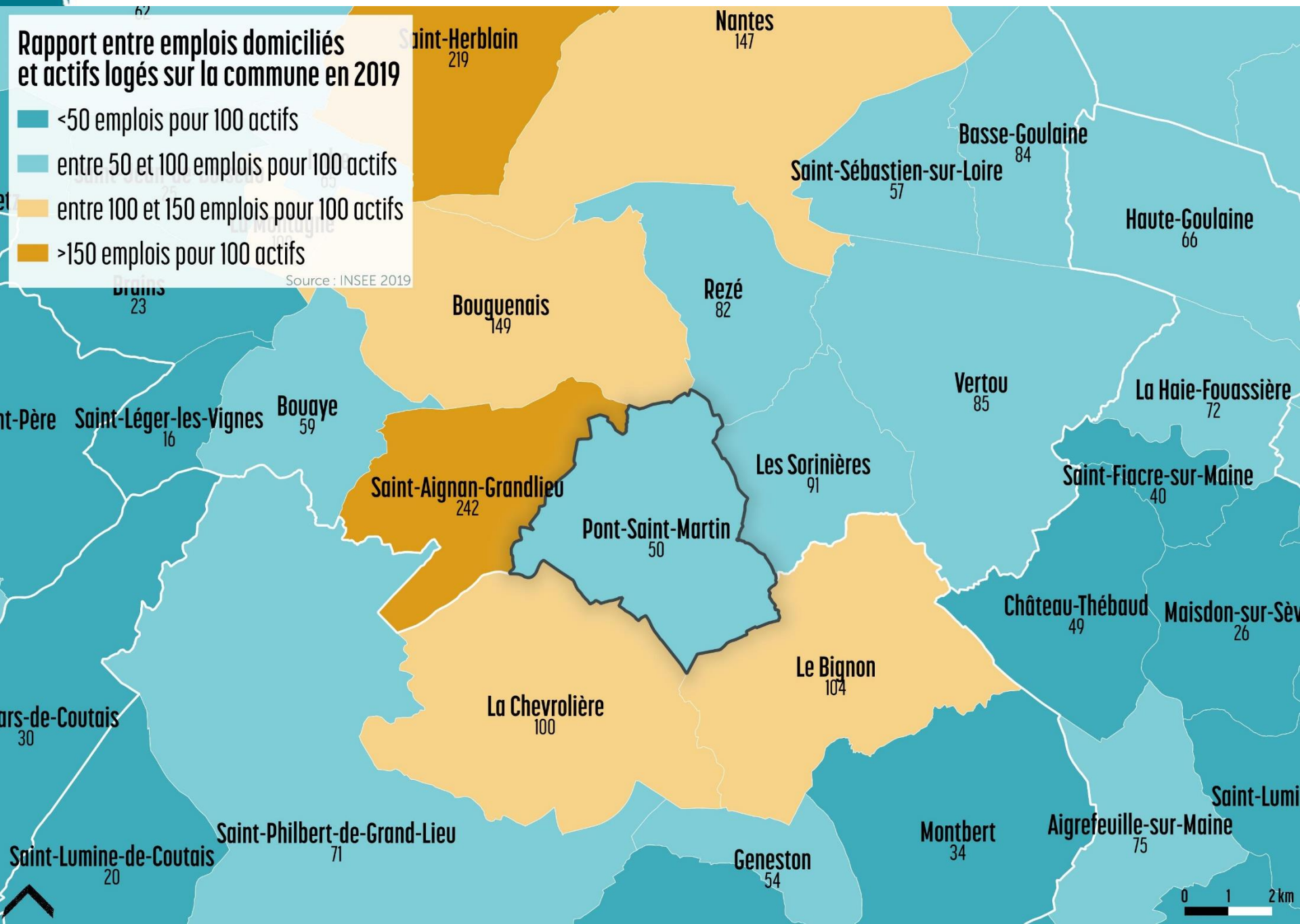
Un taux largement inférieur à celui des communes voisines

Seulement 12,7% des actifs ayant un emploi travaillent à Pont Saint Martin.

## Rapport entre emplois domiciliés et actifs logés sur la commune en 2019

- <50 emplois pour 100 actifs
- entre 50 et 100 emplois pour 100 actifs
- entre 100 et 150 emplois pour 100 actifs
- >150 emplois pour 100 actifs

Source : INSEE 2019





Aéroport  
et zone d'activités associée

MIN

Porte Océane

Parc océane

Les Sorinières

[Zone circled]

[Zone circled]

[Zone circled]

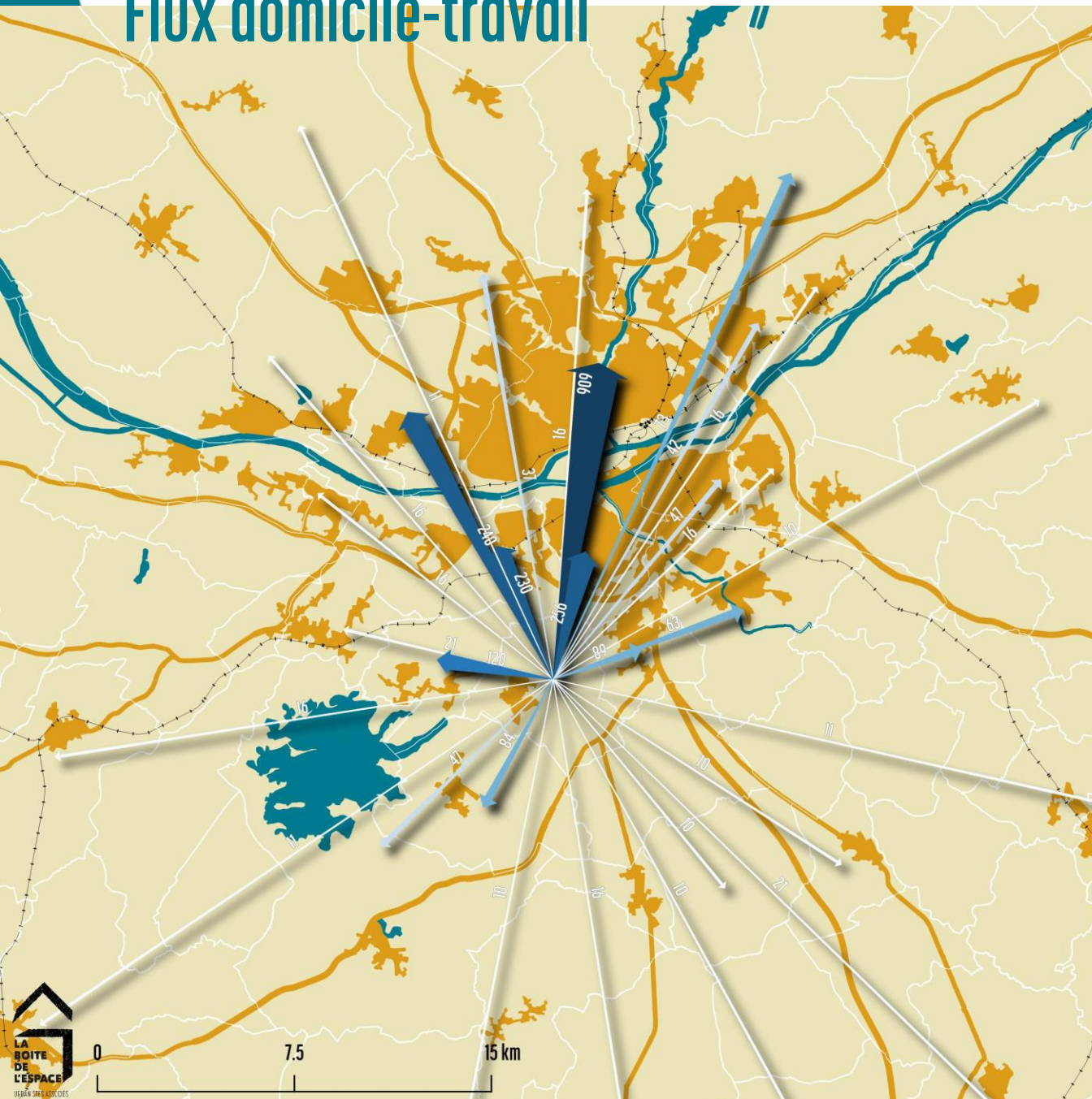
Beaucoup de  
grandes zones  
d'emplois situées à  
proximité

Échelle 1 : 33 805

0 ————— 1000 m

CC Grand Lieu Communauté

# Flux domicile-travail



**2665 ACTIFS VONT  
TRAVAILLER EN  
DEHORS DE LA  
COMMUNE  
... DONT 900 À  
NANTES**

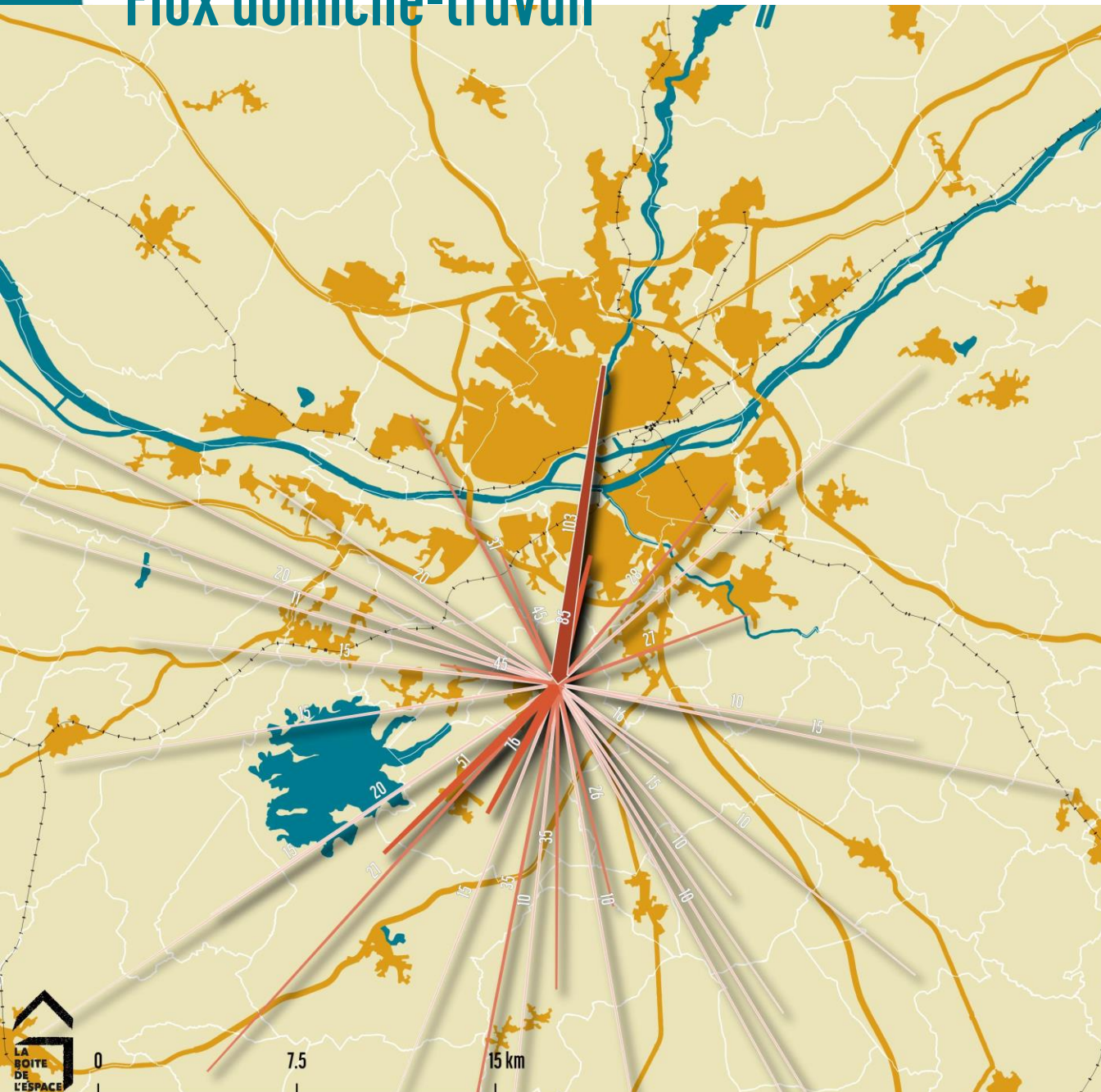
**ET 390 HABITANTS  
TRAVAILLENT SUR LA  
COMMUNE**

## Flux domicile-travail depuis Pont Saint Martin (2019)

- 10 - 25 personnes
- 25 - 50 personnes
- 50 - 100 personnes
- 100 - 200 personnes
- 200 - 500 personnes
- Sup. 200 personnes

Source : INSEE 2019

# Flux domicile-travail



**1 185 ACTIFS  
EXTÉRIEURS  
VIENNENT  
TRAVAILLER SUR LA  
COMMUNE  
... DONT 100 DE  
NANTES**

**ET 390 HABITANTS  
TRAVAILLENT SUR LA  
COMMUNE**

**Flux domicile-travail  
vers Pont Saint Martin (2019)**

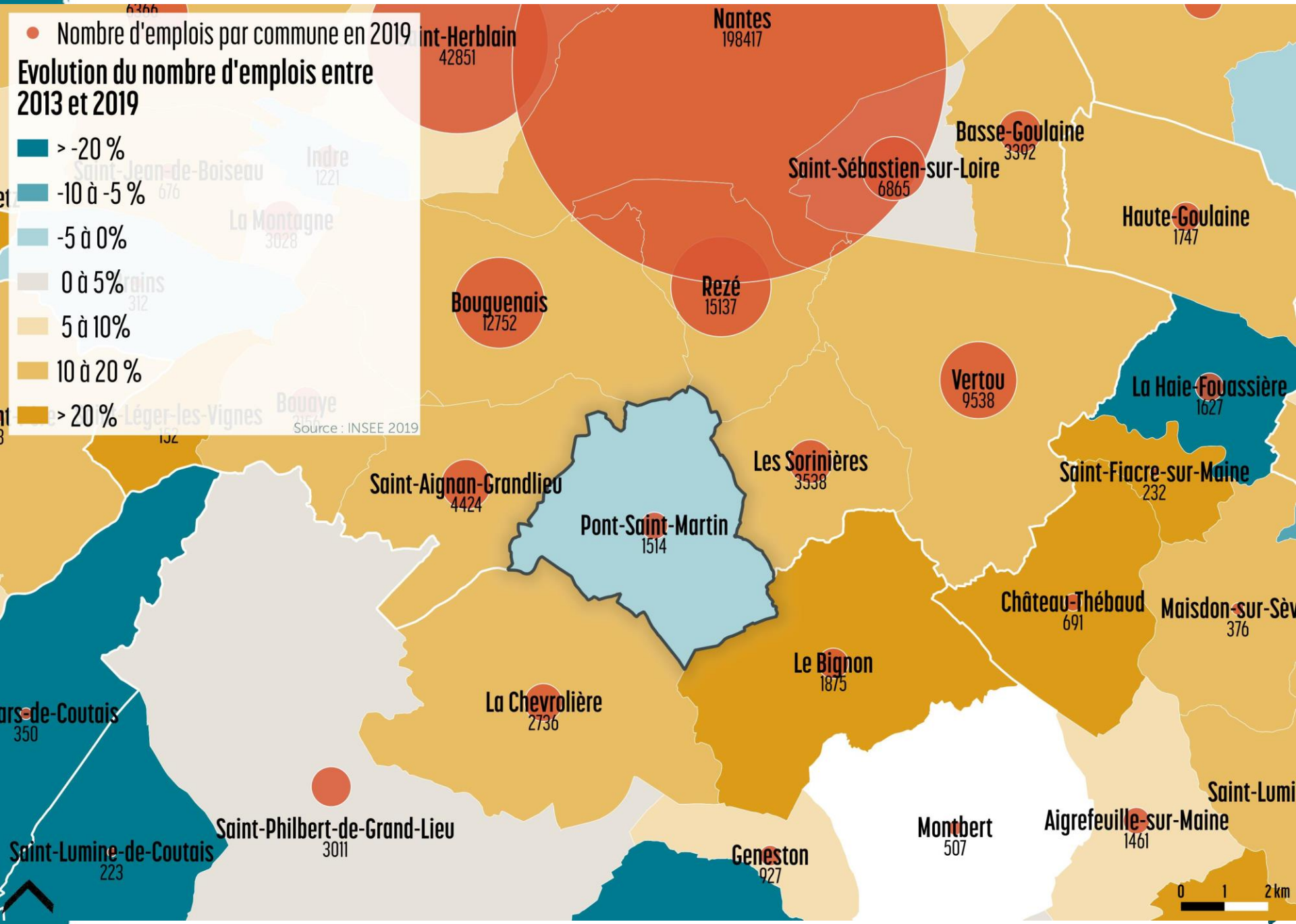
- 10 - 25 personnes
- 25 - 50 personnes
- 50 - 100 personnes
- Sup. 100 personnes

Source : INSEE 2019

● Nombre d'emplois par commune en 2019  
**Evolution du nombre d'emplois entre 2013 et 2019**

- > -20 %
- 10 à -5 %
- 5 à 0 %
- 0 à 5 %
- 5 à 10 %
- 10 à 20 %
- > 20 %

Source : INSEE 2019



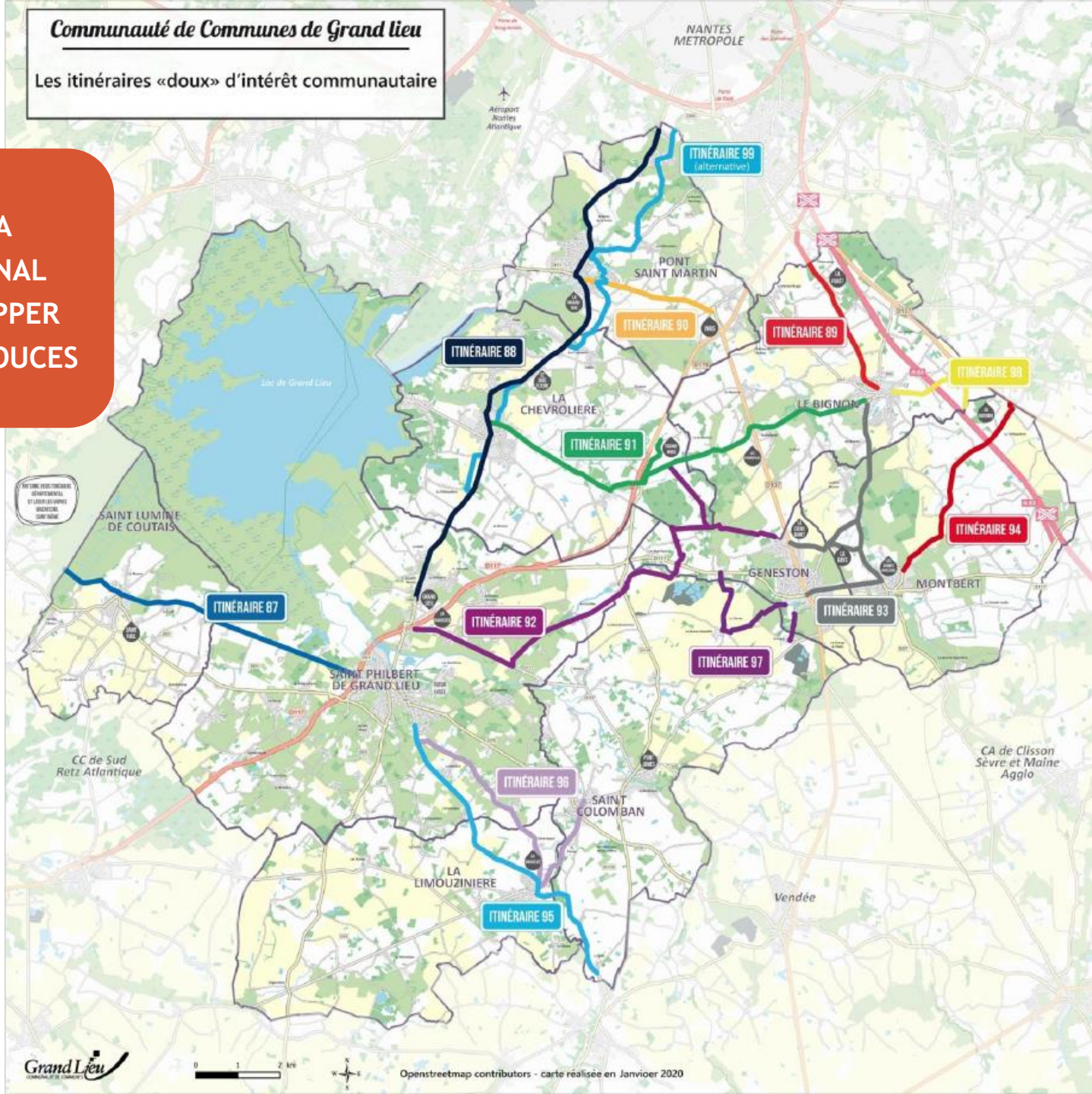




# Communauté de Communes de Grand lieu

Les itinéraires «doux» d'intérêt communautaire

UN SCHEMA  
INTERCOMMUNAL  
POUR DEVELOPPER  
LES LIAISONS DOUCES



# Les retours habitants de la première réunion publique

## Paroles d'habitants :

Développer et améliorer les modes de transport collectifs

Mobilité à vélo : depuis les villages vers le bourg, MIN et Nantes (vraies pistes cyclables)

Améliorer les mobilités douces et stationnements

Capacité d'accueil : parking et autres, école, cantine, périscolaire

Ne pas remettre en question la qualité des services actuellement en place et appréciés

Commerces trop éparpillés entre le bourg / Super U / la prairie des saveurs

Moins de circulation dans le bourg

Garder l'offre médicale

Création bus municipal des villages vers le centre, bourg pour activités sportives

Tribunes terrain de foot, les infrastructures sportives sont vieillissantes et plus adaptées

Envisager une deuxième école éventuellement à Viais

Commerce : dans les grands villages, penser à faire des dépôts pains

## Des enjeux partagés ?

- Accompagner un développement des entreprises locales à travers une production résidentielle abordable.
- Une tendance à l'accentuation des flux domicile-travail difficile à contrecarrer mais un travail sur la gestion de la mobilité pour en limiter les incidences.
- Favoriser l'optimisation des surfaces des zones économiques et commerciales pour maintenir une diversité d'activités tout préservant le foncier.

## Des enjeux partagés ?

- Offrir une alternative efficace par une connexion cyclable adaptée entre le bourg et les villages et vers le réseau TAN
- Favoriser les déplacements de proximité notamment par les choix d'aménagement (densification, cheminements piétons, facilité de circulation des personnes à mobilité réduite).
- Encourager la mutualisation des transports (covoiturage et transport en commun).



Des enjeux  
partagés ?

- Une offre adaptée qui ne nécessite pas à court terme un développement de nouveaux équipements
- Une situation de complémentarités avec les communes limitrophes et notamment avec la métropole à assumer, notamment par une accessibilité adaptée
- Répondre aux besoins de demain en anticipant les nouveaux modes de vie et les besoins des populations en conservant des espaces stratégiques en cœur de bourg

A vous la parole !

# Un dernier mot ?



**Les réflexions à ne pas louper ?**  
Au-delà des enjeux évoqués,  
y a-t-il d'autres sujets essentiels ?



**Les secteurs stratégiques ?**

**A vous la parole !**



# LE CALENDRIER

2 ans et demi

